

**MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE DE
L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE**

République du Mali
Un Peuple - Un But - Une Foi

.....
OFFICE DU NIGER

.....
DIRECTION GÉNÉRALE



Contrat-Plan 2019-2023
État-Office du Niger-Exploitants Agricoles
3. Rapport d'exécution des engagements
2^{ème} Semestre 2020



Avril 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES TABLEAUX.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
RESUME.....	7
I. INTRODUCTION.....	9
II. POINT D'EXECUTION DES ENGAGEMENTS.....	10
2.1. Objectif global.....	10
2.2. Objectif Spécifique 1 : Augmenter les superficies aménagées et poursuivre les travaux de rehabilitation.....	11
2.2.1. Résultats de l'Objectif Spécifique 1.....	11
Activités mises en œuvre par résultat.....	13
2.3. Objectif spécifique 2 : améliorer la maîtrise technique et financière de l'entretien des réseaux primaire, secondaire et tertiaire.....	18
2.3.1. Résultats de l'Objectif Spécifique 2.....	18
2.3.2. Activités mises en œuvre par résultats.....	23
2.4. Objectif spécifique 3 : améliorer la gestion de l'eau.....	29
2.4.1. Résultats de l'objectif spécifique 3.....	29
2.4.2. Activités mises en œuvre par résultat.....	30
2.5. Objectif spécifique 4 : poursuivre l'intensification de la riziculture, promouvoir les cultures de maraichage et améliorer la valorisation des produits agricoles, sylvo-pastorales et aquacoles.....	35
2.5.1. Résultats de l'objectif spécifique 4.....	35
2.6. Objectif spécifique 5 : améliorer la gestion du foncier.....	45
2.6.1. Résultats de l'objectif spécifique 5 : L'immatriculation des terres et le cadastrage des superficies mises en valeur sont réalisés.....	45
2.7. Objectif spécifique 6 : améliorer la gouvernance de la zone office du niger	48
2.7.1. Sous objectif 1 : améliorer le cadre institutionnel et partenarial de la zone	48
2.7.2. Sous objectif 2 : améliorer la gouvernance de l'Office du Niger.....	50
2.7.3. Sous objectif 3 : Professionnaliser les OP et responsabiliser les OP....	57
III. CONCLUSION.....	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Niveau de réalisation de l'objectif global du Contrat-Plan 2019/2023	10
Tableau 2 : Niveau de réalisation des objectifs d'aménagements et de réhabilitations	11
Tableau 3: Niveau de réalisation des superficies de canne à sucre	12
Tableau 4: Niveau de réalisation des superficies des cultures de diversification.....	12
Tableau 5: Niveau de mobilisation des financements.....	13
Tableau 6: Mise en place du dispositif de contrôle	14
Tableau 7 : Niveau de mise à disposition des ressources financières.....	14
Tableau 8: Niveau d'élaboration et d'approbation d'un décret.....	14
Tableau 9: Nombre de conventions de financement signées	15
Tableau 10: Nombre d'études réalisées	16
Tableau 11: Nombre d'hectares aménagés et réhabilités.....	16
Tableau 12: Nombre d'études réalisées	17
Tableau 13: Nombre de kilomètres aménagés et réhabilités.....	18
Tableau 14 : Niveau de réalisation des entretiens primaire et secondaire.....	18
Tableau 15: Situation des superficies inondées	22
Tableau 16: Niveau de mobilisation de la dotation de l'État pour les entretiens	23
Tableau 17: Niveau de prévisions des entretiens secondaires.....	24
Tableau 18: Niveau d'exécution des travaux d'entretien par type.....	24
Tableau 19: Niveau de supervision des travaux d'entretien	25
Tableau 20: Niveau de programmation et d'exécution des travaux d'entretien par SIGON.....	26
Tableau 21: Niveau de formation des membres des comités paritaires	26
Tableau 22: Niveau de paiement de la redevance eau	27
Tableau 23: Situation du recouvrement par zone au 30 juin et au 31 décembre 2020	27
Tableau 24: Niveau de responsabilisation des OERT pour l'entretien des tertiaires	28
Tableau 25: Niveau d'entretien du tertiaire par type	29
Tableau 26: Consommation moyenne d'eau à l'hectare en casier	29
Tableau 27: Respect du débit écologique en aval du barrage de Markala	30
Tableau 28: Nombre d'infrastructures enregistrées dans SIGON.....	31
Tableau 29: Nombre de crises d'eau	31
Tableau 30: Mise en place d'un dispositif de régulation	32
Tableau 31: Mise en place des tests de tarification volumétrique.....	32
Tableau 32: Nombre de concertations et mise en place des comités paritaires	32
Tableau 33: Niveau de renforcement des capacités des agents de la gestion de l'eau	33
Tableau 34: Mise en place des OERT et des unions.....	34
Tableau 35: Augmentation du rendement en casier	35
Tableau 36: Augmentation des superficies de cultures maraichères et de diversification	35
Tableau 37: Mobilisation des ressources pour la recherche.....	36
Tableau 38: Mobilisation de ressources pour la mécanisation et la motorisation	37
Tableau 39: Niveau de mobilisation du crédit de campagne	37
Tableau 40: Situation de mobilisation du crédit agricole par zone.....	37
Tableau 41: Adoption et mise en œuvre d'un régime fiscal et douanier	38
Tableau 42: Niveau de respect du calendrier agricole en casier	38
Tableau 43: Nombre de champs écoles	38
Tableau 44: Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement des champs écoles ...	39

Tableau 45 : Nombre de champs-école et de producteurs bénéficiaires par champ école par zone	39
Tableau 46: Provision pour la lutte contre les déprédateurs.....	39
Tableau 47: Provision pour les activités d'adaptation aux changements climatiques	40
Tableau 48: Niveau de renouvellement triennal de la semence de riz	40
Tableau 49: Niveau de renouvellement triennal de la semence par zone	40
Tableau 50: Niveau d'approvisionnement des exploitants en intrants	41
Tableau 51: Mobilisation de ressources pour la mécanisation agricole.....	41
Tableau 52: Implication des structures compétentes dans l'évaluation des rendements	42
Tableau 53: Validation des rendements obtenus.....	42
Tableau 54: Taux de remboursement des crédits	42
Tableau 55 : Situation de remboursement du crédit par zone	43
Tableau 56: Nombre de brigades villageoises.....	43
Tableau 57 : Situation de mise en place des brigades villageoises par zone	43
Tableau 58: Taux de superficies emblavées en casier avant le 20 août	44
Tableau 59: Taux de financement mobilisé pour les travaux de cadastrage et d'immatriculation.....	45
Tableau 60: Financement mobilisé pour les travaux d'immatriculation	45
Tableau 61: Financement mobilisé pour les travaux de cadastrage.....	45
Tableau 62: Taux de jeunes et femmes nouvellement installés	47
Tableau 63: Taux d'exploitants nouvellement installés.....	47
Tableau 64 : Nombre d'exploitants installés par zone	47
Tableau 65: Réalisation de l'audit annuel du foncier	47
Tableau 66: Formation des membres des comités paritaires	48
Tableau 67: Nomination des membres du Comité de suivi.....	48
Tableau 68: Signature d'un arrêté d'exonération du régime fiscal et douanier	48
Tableau 69: Signature d'une convention de partenariat avec les collectivités territoriales.....	49
Tableau 70: Nombre d'infrastructures transférées.....	49
Tableau 71: Nombre d'atelier de formation organisé	49
Tableau 72: Nombre d'atelier de formulation des PDESC des collectivités	50
Tableau 73: Mobilisation de ressources pour la modernisation de l'Office du Niger. 50	
Tableau 74: Renforcement de capacités du personnel d'encadrement	50
Tableau 75: Taux de formation du personnel aux outils informatiques.....	51
Tableau 76: Installation et mise en œuvre de la comptabilité analytique.....	51
Tableau 77: Mise à jour des modules et sous modules SIGON	51
Tableau 78: Installation de matériels informatiques.....	52
Tableau 79: Mise en place cellule d'exploitation des systèmes informatiques	52
Tableau 80: Élaboration d'un plan de communication avec les PTF	52
Tableau 81: Mise en place d'un cadre de concertation.....	53
Tableau 82: Mise en place d'un dispositif de suivi	53
Tableau 83: Tenue de la table ronde avec les PTF	53
Tableau 84: Rénovation des bâtiments vétustes	53
Tableau 85: Construction d'infrastructures pour le personnel d'encadrement	53
Tableau 86: Mise en place d'un dispositif d'évaluation individuelle de performance 54	
Tableau 87: Ateliers sur la culture d'entreprise.....	54
Tableau 88: Formation du personnel aux procédures de passation de marchés	54
Tableau 89: Mise à disposition des documents validés sur le site.....	54
Tableau 90: Documents mis à jour	55

Tableau 91: Création et mise à jour d'un site internet.....	55
Tableau 92: Renforcement de capacités de l'Audit interne.....	55
Tableau 93: Mobilisation de moyens matériels et financiers pour les exploitants du Comité de suivi	55
Tableau 94: Intégration des activités des PDESC des collectivités dans les APD et DAO des projets	56
Tableau 95: Prise en compte des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans le plan de campagne agricole.....	56
Tableau 96: Taux de femmes aux instances de gestion.....	57
Tableau 97 : Bilans d'activités des organisations paysannes	57
Tableau 98: Comptes des Organisations Paysannes audités	58
Tableau 99: Taux d'adhésion des OP au conseil de gestion privé	58
Tableau 100 : Renforcement de capacités des unions et des structures faitières	58

SIGLES ET ABREVIATIONS

APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Association des Producteurs de Semence
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CAI	Complexe Agro Industriel
CCAE	Commission Centrale d'Approvisionnement en Engrais
CEFE	Centre d'Études de Formation des Entreprises
CLETC	China Light industry corp. for foreign Economic & Technical Cooperation
CP	Contrat-Plan
CPGFE	Comité Paritaire de Gestion des Fonds d'Entretien du réseau secondaire
CPGT	Comité Paritaire de Gestion des Terres
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CT	Collectivités Territoriales
DAF	Direction Administrative et Financière
DAGF	Direction de l'Aménagement et de la Gestion du Foncier
DAMR	Direction Appui au Monde Rural
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGEMRH	Direction de la Gestion de l'Eau et de Maintenance du Réseau Hydraulique
DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DRP	Direction Régionale de la Pêche
EIES	Étude d'Impact Environnemental et Social
GDTE	Gestion Durable des Terres et de l'Eau
GIEF	Groupement d'Intérêt Économique Féminin
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs
IER	Institut d'Économie Rurale
KIE	Kala Inférieur Est
MI	Mètre linéaire
NSUKALA	Nouvelle Sucrierie du KALA
NVA	Nouveau Village Agricole
OERT	Organisation des Exploitants du Réseau Tertiaire
ON	Office du Niger
OP	Organisation Paysanne
OPV	Office de Protection des Végétaux
PADON 2	Programme d'Appui au Développement de l'Office du Niger – Phase 2
PAE	Programme Annuel d'Entretien
PAON	Projet d'Appui à l'Office du Niger
PARIZON	Projet d'Appui à la Riziculture en Zone Office du Niger
PAR	Plans d'Action de Réinstallation
PC	Personnel Computer
PDSEC	Programme de Développement Social, Économique et Culturel
PGES	Plans de Gestion Environnementale et Sociale
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCADA	Système de télémétrie automatique pour la gestion à distance des ouvrages du réseau primaire
RIDON	Récupération et Intégration des Données de l'Office du Niger
SERP	Service d'Exploitation du Réseau Primaire
SIGON	Système d'Information Global de l'Office du Niger
SIIG	Service Informatique et Information de Gestion

SOCAFON	Société Coopérative Artisanale des Forgerons de l'Office du Niger
SRI	Système de Riziculture Intensif

,

RESUME

Le Contrat-Plan 2019/2023, signé le 13 mars 2019 entre l'État, l'Office du Niger et les Exploitants Agricoles, est à sa deuxième année. Les résultats obtenus au cours de l'année 2020 se présentent comme suit :

- en matière d'aménagement, les projets en cours sont : le projet d'aménagement de 400 ha dans la zone de Molodo sous le financement de la BOAD, le niveau d'avancement global des travaux est de 82% et la réception provisoire est prévue pour le 31 mai 2021 ; le projet d'aménagement de 2 548 ha dans la zone de M'Bèwani sous le financement du 11^{ème} FED, le niveau d'avancement global des travaux est de 73,79% et la réception provisoire est prévue pour le 30 avril 2021 ;
- en matière de réhabilitation, les travaux en cours sont : la réhabilitation de 815 ha du Rétail IV (PADON2) dans la zone de Niono sous le financement de l'AFD, le niveau d'avancement global des travaux est de 86% et la réception provisoire est prévue pour le 15 mars 2021, les travaux de réhabilitation de 3 426 ha de Molodo et des drains primaires KIO et Bounou Boua d'une longueur de 54,6 km sur financement de la BAD ; les travaux sont à l'arrêt depuis le 15 février 2020 suite à des difficultés entre la coordination nationale du PRESA-DCI et le bailleur ; la réhabilitation de 700 ha dépendant du partiteur K1 dans le casier de Kokry A dans la zone de Kolongo financée par le budget de l'Office du Niger, le lancement officiel des travaux a été fait par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche le 19 décembre 2020 dans le village de Kossouka et la réception provisoire est prévue pour le 31 juillet 2021.

Pour l'immatriculation des terres, deux avis de manifestation d'intérêts ont été publiés dans les journaux pour la réalisation des travaux d'immatriculation de 18 907 hectares dans le système du Macina, de 21 000 hectares dans le système du Karéri et de 6 438 hectares dans le système du Kala Supérieur, soit au total 46 345 hectares. Le processus de passation est allé jusqu'à son terme. Néanmoins, en plus de l'insuffisance des offres reçues, on a constaté que le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de l'ancien Contrat Plan 2014/2018 et n'a pas fait l'objet d'une actualisation. Après annulation, le processus de passation a été relancé.

En ce qui concerne le cadastrage des parcelles aménagées, 3 900 hectares sont en cours dans la zone de Molodo. Pour les 2 500 hectares de la zone de M'Bèwani, le contrat est signé.

En matière de gestion de l'eau, le nombre de jours avec moins de 40m³/s en aval du barrage de Markala a été de 136 jours au cours de l'année 2020.

Dans le cadre de la maintenance des réseaux hydrauliques, le taux d'exécution de l'entretien du primaire a été de 73%, pour le secondaire 87% et celui du tertiaire 72%.

La production obtenue en casiers, hors casiers et Sossé Sibila a été de 759 315,67 tonnes de riz paddy. Le recensement des superficies marginales a donné 1 607,19 hectares (exceptée la zone du Kouroumari) pour une production de 7 384,05 tonnes. Ainsi donc la production totale pour l'hivernage est estimée à 766 699,72 tonnes de riz paddy. La production de la contre saison riz s'ajoutera à celle-ci pour donner la production totale de la campagne agricole 2020/2021.

La superficie totale dégrévée de 5 261,84 hectares a occasionné une perte de production de 32 644,45 tonnes de riz paddy.

Pour apaiser les populations affectées par les inondations et l'insécurité, l'Office du Niger a accordé un dégrèvement total de 5 261,84 ha au bénéfice de 8 301 exploitations familiales pour un manque à gagner en redevance-eau de trois cent deux millions cinq cent treize mille quatre cent soixante-sept (302 513 467 F) francs CFA.

Pour les cultures maraichères et de diversification, les emblavures sont en cours. Les résultats définitifs seront disponibles au mois de juin 2021.

Le 31 mars 2021, délai contractuel de paiement de 100% de la redevance eau par les exploitants agricoles de la campagne agricole 2020/2021, le montant total facturé est de 7 381 753 000 F CFA, le montant dégrévé est de 302 513 467 F CFA et le montant à recouvrer est de 7 079 239 533 F CFA. Le paiement est en cours dans toutes les zones de production.

En matière d'accès au crédit de campagne, le montant prévisionnel est de 4 695 522 744 F CFA contre un montant mobilisé de 4 056 460 024 F CFA, soit un taux de réalisation de 86,38% ; les remboursements sont en cours .

En matière de gouvernance, (i) les états financiers de l'année antérieure sont élaborés et certifiés et les comptes des projets sont audités, (ii) le système informatique est continuellement amélioré, (iii) la rencontre périodique avec les PTF est régulièrement tenue, (iv) les actions d'amélioration du cadre de vie des agents se poursuivent avec les réhabilitations des bâtiments vétustes identifiés dans les zones et au siège.

Il est à signaler que des études spécifiques sont prévues pour l'année 2020 dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Plan sont en cours, il s'agit de : (1) Étude et mise en œuvre des politiques visant à améliorer la rentabilité économique des exploitations agricoles, (2) Évaluation du revenu de l'exploitant au cours de la période du Contrat Plan, (3) Étude de formulation d'un décret d'incitation à l'investissement en zone Office du Niger, (4) Étude d'actualisation du barème de la redevance eau à l'Office du Niger, (5) Organisation d'un atelier d'opérationnalisation du plan national d'adaptation aux changements climatiques et de formulation d'une stratégie spécifique d'adaptation et d'atténuation pour la zone Office du Niger

I. INTRODUCTION

Le Contrat-Plan 2019/2023, signé le 13 mars 2019 entre l'État, l'Office du Niger et les Exploitants Agricoles, a pour objectif global de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté au Mali par une croissance économique accrue.

Six (6) objectifs spécifiques doivent concourir à l'atteinte de cet objectif global, à savoir :

1. augmenter les superficies aménagées et poursuivre les travaux de réhabilitation ;
2. améliorer la maîtrise technique et financière de l'entretien des réseaux ;
3. améliorer la gestion de l'eau ;
4. améliorer les rendements rizicoles à l'hectare, promouvoir les cultures maraîchères et valoriser les produits agricoles, sylvopastorales et aquacoles ;
5. améliorer la gestion du foncier ;
6. améliorer la gouvernance de la zone Office du Niger.

Au terme du Contrat-Plan en 2023, l'Office du Niger devrait atteindre une production de 1.028.324 tonnes de riz paddy avec une superficie exploitée en casier de 161.209,74 hectares, pour un rendement moyen de 6,378 tonnes à l'hectare.

Il est à noter que le programme « Initiative Riz », démarré depuis 2008 par le Gouvernement du Mali, a été reconduit pour la campagne agricole 2020/2021 à travers la subvention des engrais minéraux et organiques. Toutefois, la quantité accordée au mois de juin (décision n°241 du 26/06/2020) était de 25 473 tonnes contre les besoins réels en casiers de 31 394 tonnes, soit un taux de couverture de 81,13%. Au mois de juillet, la décision (décision n°274 du 30/07/2020) ramenait cette quantité accordée à 12 737 tonnes, soit un taux de couverture de 40,57%. L'attribution des engrais subventionnés à travers les autorisations d'achat a commencé au mois de septembre 2020.

La production de la campagne agricole 2020/2021 en saison d'hivernage a été estimée à 766 699,72 tonnes de riz paddy. À cette production s'ajoutera celle de la contre saison pour donner la production totale de la campagne agricole 2020/2021. Néanmoins, compte tenu des difficultés de la saison d'hivernage il a été accordé à titre exceptionnel l'augmentation des superficies en contre saison de 15 000 hectares de riz et 15 000 hectares de cultures maraichères et de diversification.

Cette production n'atteint pas la prévision du Contrat Plan pour la campagne agricole 2020/2021 à cause de la prise en compte des superficies réellement disponibles, la non livraison des superficies aménagées et réhabilitées pour cause d'insécurité et d'inondation.

Le financement du Contrat-Plan 2019/2023 est assuré par l'Office du Niger à travers la redevance eau, l'État à travers une dotation budgétaire, les contributions des exploitants agricoles et des Partenaires Techniques et Financiers.

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du suivi semestriel de la mise en œuvre du Contrat Plan 2019/2023. Son objet est de faire le point d'exécution des engagements des parties au cours du second semestre 2020.

II. POINT D'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS

2.1. OBJECTIF GLOBAL

Objectif global du Contrat plan 2019/2023 : Contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté au Mali par une croissance économique accrue.

Tableau 1 : Niveau de réalisation de l'objectif global du Contrat-Plan 2019/2023

		Indicateur global de performance											
Description	Objectif fixé en 2023	Résultat atteint											
		Campagne 2019/2020			Campagne 2020/2021			Campagne 2021/2022			Campagne 2022/2023		
		Tonnes de riz paddy											
		Prévue	Réalisée	Taux	Prévue	Réalisée	Taux	Prévue	Réalisée	Taux	Prévue	Réalisée	Taux
Tonnes de riz paddy produits	1.028.324	873.773,73	808.102,49	92,48%	896.935	766 699,72	En cours						

Commentaire :

La production obtenue en casiers, hors casiers et Sossé Sibila a été de 759 315,67 tonnes de riz paddy. Le recensement des superficies marginales a donné 1 607,19 hectares (exceptée la zone du Kouroumari) pour une production de 7 384,05 tonnes. Ainsi la production totale pour l'hivernage est estimée à 766 699,72 tonnes de riz paddy. La production de la contre saison riz s'ajoutera à celle-ci pour donner la production totale de la campagne agricole 2020/2021. Néanmoins, compte tenu des difficultés de la saison d'hivernage il a été accordé à titre exceptionnel l'augmentation des superficies en contre saison de 15 000 hectares de riz et 15 000 hectares de cultures maraichères et de diversification.

Les difficultés rencontrées au cours de la saison sont : l'insécurité, la non disponibilité des engrais subventionnés en quantité et à temps, la non livraison des superficies aménagées et réhabilitées, les inondations et les effets des changements climatiques.

NB : les superficies marginales ne bénéficient pas du service de l'eau, des engrais subventionnés et de l'appui conseil de l'encadrement.

2.2. OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 : AUGMENTER LES SUPERFICIES AMÉNAGÉES ET POURSUIVRE LES TRAVAUX DE REHABILITATION

2.2.1. RESULTATS DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE 1

Résultat attendu 1.1 : 14.615 ha de nouvelles terres sont aménagés pour la production de riz et 12.036 ha d'aménagements existants sont réhabilités

Tableau 2 : Niveau de réalisation des objectifs d'aménagements et de réhabilitations

Description	Indicateurs de performance									
	Résultat atteint									
	2019		2020		2021		2022		2023	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Nombre d'ha aménagés annuellement / nombre d'ha programmés annuellement	3.174	1.730 (55,51%)	2.548	En cours	3.450		3.843		1.100	
Nombre d'ha réhabilités annuellement / nombre d'ha programmés annuellement	3.510	2.885 (82,19%)	4.326	En cours	0		4.200		0	

Certains travaux ont connu plusieurs arrêts à cause des contraintes sécuritaires. Les travaux en cours sont :

- travaux de réhabilitation des 815 ha du Rétail IV (PADON2) : avancement global 86%, date prévisionnelle de réception provisoire 15 mars 2021 ;
- travaux de réhabilitation de 700 ha dépendants du partiteur K1 dans le casier de Kokry A : le lancement officiel des travaux a été effectué par le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche le 19 décembre 2020 dans le village de Kossouka et la réception provisoire est prévue pour le 31 juillet 2021 ;
- travaux d'aménagement de 400 ha dépendants du partiteur MN13 dans le casier de Molodo Nord : avancement global 82%, date prévisionnelle de réception provisoire 31 mai 2021 ;
- travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué de 2 548 ha net dans le casier de Tiongoni (11ème FED) : avancement global 73,79%, date prévisionnelle de réception provisoire 30 avril 2021 ;
- travaux de réhabilitation de 3 426 ha de Molodo et des drains primaires KIO et Bounou Boua d'une longueur de 54,6 km sur financement de la BAD ; les travaux sont à l'arrêt depuis le 15 février 2020 suite à des difficultés entre la coordination nationale du PRESA-DCI et le bailleur.

Résultat attendu 1.2 : 1 800 ha de canne à sucre sont aménagés (NSUKALA)

Tableau 3: Niveau de réalisation des superficies de canne à sucre

Années	Prévisions (ha)	Réalisations (ha)	Taux (%)
2019	360	200	55,55
2020	360	-	-
2021	360		
2022	360		
2023	360		
Total	1 800	200	11,11

Commentaire : par lettre N° 00000101/PDG-ON-2021 du 22/02/2021, relative à l'état d'exécution de l'aménagement de 1 800 ha de terres pour la culture de la canne à sucre, N SUKALA en réponse par lettre 00000006/DG/N'SUKALA-SA du 24/02/2021 affirme qu'aucun aménagement n'a été réalisé au cours de l'année, pour motif qu'elle ne disposerait pas de terres aptes à la culture de la canne. Toutefois, il a été demandé à N'SUKALA de faire une étude sur les aptitudes pédologiques des terres déjà attribuées en rapport avec l'Office du Niger. Leur réaction est toujours attendue.

Résultat attendu 1.3 : Aménager 2.000 ha de cultures de diversification (CAI)

Tableau 4: Niveau de réalisation des superficies des cultures de diversification

Années	Prévisions (ha)	Réalisations (ha)	Taux (%)
2019	400	55	13,75
2020	400		
2021	400		
2022	400		
2023	400		
Total	2 000	55	2,75

Commentaire : Un chronogramme d'aménagement est attendu du CAI après une séance de travail avec les services techniques de l'Office du Niger.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR RESULTAT

2.2.1.1. Résultat 1.1 : Aménager 14 615 ha de nouvelles terres pour la production de riz et réhabiliter 12 036 ha d'aménagement existants

2.2.1.1.1. Engagements de l'État

Activité N°1 : Assurer les financements pour les études et les travaux d'aménagement, de réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles incluant les dossiers environnementaux

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 5: Niveau de mobilisation des financements

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Semestre 2020	1 ^{er} Semestre 2020
Financement mobilisé / financement nécessaire	100%	183,03%	28,64%

Commentaire :

Les financements mobilisés au cours de l'année 2020 se composent comme suit :

- ✓ 750 000 000 F CFA pour les études d'agrandissement du Canal de Macina et du fala de Boky wèrè,
- ✓ 2 951 806 500 f CFA pour la réhabilitation des 900 ha du Rétail IV,
- ✓ 1 200 000 000 F CFA du BSI pour les aménagements,
- ✓ 26 238 800 000 F CFA pour le Projet N'Débougou IV,
- ✓ 186 000 000 F CFA pour l'étude du projet d'aménagement hydroagricole de 3 206 ha du casier de Niaro.

Ainsi, le montant total mobilisé a été de 31 326 606 500 F CFA soit 183,03% pour l'année 2020 contre une prévision de 17 114 627 390 F CFA.

Concernant le projet N'Débougou IV, il convient de préciser que la signature officielle de la convention de 40 000 000 euros, soit 26 238 800 000 F CFA a été faite le 21 décembre 2020.

Pour l'étude du projet d'aménagement hydroagricole de 3 206 ha du casier de Niaro dans la zone de Kolongo : l'AMI a été publié le 13 novembre 2020, la Demande de Proposition a été signé le 15 février 2021, la visite de terrain avec les prestataires s'est déroulée le 23 février 2021 et l'ouverture des plis est prévue pour le 18 mars 2021. Le budget prévisionnel est de 186 000 000 F CFA.

Pour les études techniques du projet d'agrandissement de la section du canal du Macina, la réhabilitation du Fala de Boky Were et la faisabilité de 25 000 ha dans le Kareri en zone Office du Niger : l'Avis de Manifestation d'Intérêt a été publié le 19 janvier 2021, la date de dépôt des offres est fixée au 23 février 2021.

Le financement nécessaire sur la période du Contrat Plan est estimé à 85 573 136 943 F CFA, soit 17 114 627 390 F CFA par an.

Activité N°2 : Assurer la prise en compte des recommandations des dossiers environnementaux par un suivi environnemental régulier.

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 6: Mise en place du dispositif de contrôle

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un dispositif est mis en place pour le contrôle de la mise en œuvre des recommandations des études d'impact.	Dès 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : le comité technique interministériel mis en place au niveau régional assure le contrôle et la surveillance de la mise en œuvre des recommandations issues des études d'impacts. Le dispositif est opérationnel et procède à l'analyse et à la validation des rapports provisoires d'études d'impacts environnemental et social.

Tableau 7 : Niveau de mise à disposition des ressources financières

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les ressources financières sont mises à la disposition des services techniques de suivi	Dès 2019	Non exécuté	Non exécuté

Commentaire : l'arrêté interministériel n°10-1509/MEA-MIIC-MEF du 31 mai 2010 fixe le montant, les modalités de paiement et de gestion des frais afférents aux activités relatives au suivi des PGES issus des études d'impacts environnemental et social. Une partie de ces frais est utilisée pour effectuer sur le terrain des missions de surveillance environnementale au cours des travaux. Pour cette période aucune mobilisation n'a été faite pour permettre à la DRACPN Ségou d'organiser des missions de surveillance environnementale sur le terrain.

Activité N°3 : Créer les conditions d'incitation de l'investissement privé.

Tableau 8: Niveau d'élaboration et d'approbation d'un décret

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un décret d'allègement fiscal pour l'investissement en zone Office du Niger est formulé (par un fiscaliste) et approuvé	Dès 2019	Exécuté	Non exécuté

Commentaire :

Dans le cadre de l'exécution de cet indicateur, l'Office du Niger a fait une mission l'Agence pour la Promotion des Investissements. Ainsi à l'analyse des différents textes législatifs et réglementaires à savoir,

1. Loi N° 2012-016 du 27 février 2012 Portant Codes des Investissements ;
2. Loi 2011-040/du 15 juillet 2011 portant statuts des exploitations et des exploitants agricoles ;
3. Loi N°10-031 du 12 Juillet 2010 portant création d'un fonds national d'appui à l'Agriculture ;
4. Décret N°2012-475 / P-RM du 20 août 2012 Fixant les modalités d'application de la Loi N° 2012-016 du 27 février 2012 Portant Codes des Investissements ;
5. Loi N°06-40 AN/RM Portant Loi d'Orientation Agricole ;

6. Décret de gérance N°2014-0896 / P-RM du 12 décembre 2014 Portant organisation de la gérance des terres et du réseau hydraulique affectés à l'Office du Niger ;
7. Décret N°10-574/P-RM du 26 octobre 2010 Fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement d'appui à l'Agriculture ;
8. Arrêté N°2017-1489 / MA-SG 29 mai 2017 Portant cahier des charges ;
9. Loi N° 2016-061 du 30 décembre 2016 relative aux Partenariats Public-Privé au Mali.

On note qu'une utilisation croisée des avantages du Code des Investissements, de la Loi d'Orientation Agricole et de la Loi relative aux Partenariats Public-Privé au Mali offre suffisamment d'allègements et ne nécessite pas l'élaboration d'un nouveau décret spécifique à la zone Office du Niger.

Activité N°4 : Assurer la participation de l'Office du Niger dans le processus de négociation des conventions de financement signées avec les investisseurs privés.

Tableau 9: Nombre de conventions de financement signées

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{ème} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Nombre de conventions signées après consultation de l'ON / nombre total de conventions signées	100%	100%	100%

Commentaire : Au cours de l'année 2020, il n'y a pas eu de signature de convention entre l'État et les investisseurs privés sans la participation de l'Office du Niger.

2.2.1.1.2. Engagement de l'Office du Niger

Activité N°1 : Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'exécution des études et des travaux d'aménagements et de réhabilitation des casiers

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 10: Nombre d'études réalisées

Description	Objectif fixé :	Indicateurs de performance									
		Objectif									
		2019		2020		2021		2022		2023	
Fixé	Atteint	Fixé	Atteint	Fixé	Atteint	Fixé	Atteint	Fixé	Atteint		
Nombre d'études réalisées / nombre d'études programmées annuellement	100%	2	2 (100%)	1	1 (100%)	1		1			

Commentaire :

L'étude diagnostique du drainage de la zone de M'Béwani a été faite au cours de l'année 2020.

Tableau 11: Nombre d'hectares aménagés et réhabilités

Description	Objectif fixé :	Indicateurs de performance									
		Objectif									
		2019		2020		2021		2022		2023	
Fixé	Atteint	Fixé	Atteint	Fixé	Atteint	Fixé	Atteint	Fixé	Atteint		
Nombre d'ha aménagés et réhabilités / nombre d'ha programmés annuellement	100%	6.684	4 615 (69,05%)	6 874	En cours 0%	3 450		8 048		1 100	

Commentaire:

Certains travaux d'aménagement hydro agricole ont connu plusieurs arrêts à cause de l'insécurité.

Les travaux en cours sont :

- travaux de réhabilitation des 815 ha du Rétail IV (PADON2) : avancement global 86%, date prévisionnelle de réception provisoire 15 mars 2021 ;
- travaux de réhabilitation de 700 ha dépendants du partiteur K1 dans le casier de Kokry A : le lancement officiel des travaux a été effectué par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche le 19 décembre 2020 dans le village de Kossouka et la réception provisoire est prévue pour le 31 juillet 2021 ;

- travaux d'aménagement de 400 ha dépendants du partiteur MN13 dans le casier de Molodo Nord : avancement global 82%, date prévisionnelle de réception provisoire 30 avril 2021 ;
- travaux d'aménagement d'un périmètre irrigué de 2 548 ha net dans le casier de Tiongoni (11^{ème} FED) : avancement global 73,79%, date prévisionnelle de réception provisoire 30 avril 2021 ;
- les travaux de réhabilitation de 3 426 ha de Molodo et des drains primaires KIO et Bounou Boua d'une longueur de 54,6 km sur financement de la BAD ; les travaux sont à l'arrêt depuis le 15 février 2020 suite à des difficultés entre la coordination nationale du PRESA-DCI et le bailleur.

Activité N°2 : Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'exécution des études et travaux d'extension et de réhabilitation du réseau primaire d'irrigation et de drainage

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 12: Nombre d'études réalisées

Description	Indicateurs de performance		
	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre d'études réalisées / nombre d'études programmées annuellement	100%	100%	50%

Commentaire : sur deux études programmées pour l'année 2020, deux études ont été réalisées, il s'agit de l'étude de reconversion du casier de Sossé Sibila et l'étude sur le système de drainage du Kala supérieur.

Nombre d'études réalisées (durant la période) = 2

Nombre d'études programmées annuellement = 2

Pour le projet N'Débougou IV, le processus de recrutement d'un consultant ou d'un bureau d'études est cours afin d'assister l'Office du Niger pour la réhabilitation, l'extension des infrastructures d'irrigation et de drainage et des mesures d'accompagnement pour la valorisation.

Pour l'étude du projet d'aménagement hydroagricole de 3 206 ha du casier de Niaro dans la zone de Kolongo : l'AMI a été publié le 13 novembre 2020, la DP a été signée le 15 février 2021, la visite de terrain avec les prestataires s'est déroulée le 23 février 2021 et l'ouverture des plis est prévue pour le 18 mars 2021.

Tableau 13: Nombre de kilomètres aménagés et réhabilités

Description	Indicateurs de performance														
	Objectif 2019			Objectif 2020			Objectif 2021			Objectif 2022			Objectif 2023		
	fixé	atteint	taux	Fixé	Atteint	taux	Fixé	Atteint	Taux	Fixé	atteint	taux	fixé	atteint	taux
Nombre de km aménagés et réhabilités / nombre de km programmés annuellement	-	11		-	48								45		

Commentaire : Dans le Contrat Plan, il n’y a pas de prévision annuelle pour cette activité en 2020, toutefois dans le cadre du projet d’aménagement des 2 548 ha de M’Bèwani 48 km de drain ont été réalisés dont 24,5 km à Tango et 23,5 km à Kalankorola.

2.3. OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 : AMELIORER LA MAITRISE TECHNIQUE ET FINANCIERE DE L’ENTRETIEN DES RESEAUX PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TERTIAIRE

2.3.1. RESULTATS DE L’OBJECTIF SPECIFIQUE 2

Résultat attendu 2.1 : La maîtrise technique et financière de l’entretien des réseaux primaire et secondaire est améliorée

Tableau 14 : Niveau de réalisation des entretiens primaire et secondaire

	Objectif fixé	2019					
		Fixé		Réalisé			
		CP 2019-2023	PAE Program.	PAE Program / CP (2)/(1)	PAE Réal (31 déc 2019)	PAE Réal / CP (4)/(1)	PAE Réal / PAE Prog. (4)/(2)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prévisions du Plan Annuel d’Entretien primaire (PAE I) réalisé / PAE I programmé	100% en 2023	1.650.613.222	1.212.158.000	73%	945.993.861	57%	78%
Prévisions du Plan Annuel d’Entretien secondaire (PAE II) réalisé / PAE II programmé.	100% en 2023	3.254.599.680	3.169.179.000	97%	2.453.659.801	75%	77%
Prévisions du Plan Annuel d’Entretien tertiaire (PAEIII) réalisé / PAE III programmé	100% en 2023	1.140.460.822	1.009.921.495	89%	661.520.919	58%	66%

Commentaire

Pour l’année 2019, le taux d’exécution des entretiens a été de :

- a. 57% pour le primaire, 75% pour le secondaire et 58% pour le tertiaire par rapport aux prévisions du Contrat Plan,
- b. 78% pour le primaire, 77% pour le secondaire et 66% pour le tertiaire par rapport à la programmation du PAE,
- c. Les écarts de réalisation représentent la part des travaux non réalisés et des celle des économies dégagées à la suite des appels d'offres.

	2020						
	Objectif fixé	Fixé		Réalisé			
		CP 2019-2023	PAE Program.	PAE Program / CP (2)/(1)	PAE Réal (déc 2020)	PAE Réal / CP (4)/(1)	PAE Réal / PAE Prog. (4)/(2)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Prévisions du Plan Annuel d'Entretien primaire (PAE I) réalisé / PAE I programmé	100% en 2023	1.683.625.486	1.823.365.000	108%	1 334 572 660	79%	73%
Prévisions du Plan Annuel d'Entretien secondaire (PAE II) réalisé / PAE II programmé.	100% en 2023	3.936.849.120	3.200.573.000	81%	2 799 630 977	71%	87%
Prévisions du Plan Annuel d'Entretien tertiaire (PAEIII) réalisé / PAE III programmé	100% en 2023	1.163.270.038	1.032.213.815	89%	745 158 305	64%	72%

Commentaire :

1) Réseau Primaire :

Les dépenses d'entretien sur le réseau primaire en 2020 s'élèvent à 1 334 572 660 FCFA de réalisations sur une prévision de 1 823 365 000 FCFA. L'ensemble des travaux engagés a été exécuté à 100%.

L'écart entre la prévision et les réalisations est de 488 792 340 FCFA. Il représente :

- a. les travaux ajournées (424 110 000 FCFA),
- b. l'économie dégagée à la suite des appels d'offres et après avoir pris en compte des travaux supplémentaires autorisés est de 64 682 340 FCFA,

La liste des travaux ajournés sur le réseau primaire est :

Désignations	Montants	Motifs d'ajournement
Latérite compactée sur Fala BW	21 120 000	Besoin non exécuté
Débroussaillage sur Fala Molodo	7 200 000	Besoin non exécuté
Réparation structurelle Chariot N°2 du Barrage	115 000 000	Besoin non exécuté, c'est le système de treuil qui a été réparé

Travaux sur les portiques et vannes des prises Point A	50 000 000	Besoin non exécuté
Travaux sur déversoir de Kolongo	50 000 000	Besoin non exécuté
Construction de lavoirs sur des réseaux	25 000 000	Besoin non exécuté
Nettoyage dans l'Adducteur à l'amont des ouvrages du Point A	8 000 000	Il n'y a pas eu la nécessité
Travaux de colmatage et sécurisation de brèche	30 000 000	Il n'y a pas eu de grandes brèches pendant l'hivernage
Entretien bosquet et parterre du Barrage	4 990 000	A été fusionné au marché d'entretien du Barrage
Entretien groupes électrogènes du Barrage	6 000 000	Pas eu de nécessités d'entretien sur les groupes électrogènes du Barrage
Transformateur de 50 KVA	3 750 000	Besoin non exécuté
F/P porte du local diesel de l'Ouvrage du Macina	900 000	Besoin non exécuté
F/P vitre antelio 5 de (1,20 m X 0,30 m) pour cabine de commande de l'ouvrage du Sahel	150 000	Besoin non exécuté
Chaine contre poid pour l'Ecluse de thio	1 000 000	Besoin non exécuté
F/P de Poulie pour l'Ecluse de Thio	6 000 000	Besoin non exécuté
Fourniture de Chevalets pour hausses du Barrage	18 000 000	Besoin non exécuté, il y a 3 chevalets en stock
Visite d'échange sur autres barrages du Mali	6 000 000	Besoin non exécuté
Entretien et réparation de Bâtiments annexes au Barrage	30 000 000	Besoin non exécuté
Travaux de remblais compactés pour risberme sur le Fala de Molodo rive droite à partir du PK40	41 000 000	Besoin non exécuté
Total Travaux ajournés sur Réseau Primaire	424 110 000	-

La liste des travaux supplémentaires autorisés sur le réseau primaire est :

Liste des travaux supplémentaires autorisés sur le Réseau Primaire	Montants
Nettoyage mécanique dans le Drain Collecteur KIE (Du PK38 au PK45 et son Chenal de vidange du PK0 au PK8)	49 500 000
Nettoyage mécanique dans le Drain de Massala du PK0 au PK4	23 800 000
Nettoyage mécanique et surveillance au droit des ouvrages de franchissement sur les drains collecteurs KIE et KS	23 460 000
Total Travaux supplémentaires autorisés sur Réseau Primaire	96 760 000

2) Réseau Secondaire :

Les dépenses d'entretien sur le réseau secondaire en 2020 s'élèvent à 2 799 630 977 FCFA de réalisations sur une prévision de 3 200 573 000 FCFA.

Le taux de réalisation physique est de 100%.

L'écart entre la prévision et les réalisations est de 400 942 021 FCFA. Il représente :

a. l'économie sur les entretiens périodiques (118 520 415 FCFA) dégagés après exécutions des travaux supplémentaires autorisés,

- b. les retenues sur les entretiens courants (181 729 141 FCFA) représentant 31.49 % des prévisions,
- c. les économies sur les provisions des travaux exceptionnels (13 152 310 FCFA),
- d. les retenues sur les Charges des Unités d'Entretien (87 540 155 FCFA) représentant 24, 23% des prévisions.

La liste des travaux supplémentaires autorisés sur le réseau secondaire est :

Liste des travaux supplémentaires autorisés sur le Réseau Secondaire	Montant
Zone de Kolongo	
Déblai / Remblai ordinaire du Drain d'assainissement Nayo	3 900 000
Rechargement en banco provenant emprunt de la piste de Nayo	2 350 000
F/P Latérite compactée de la piste de Nayo	4 000 000
Construction passage busé Ø500 sur la piste de Nayo	3 000 000
Fourniture motopompe au village de Kolongo	1 400 000
Zone de Ké-Macina	
Déblai pour remblai ordinaire du S/Drain K2-1d (trx except)	15 410 500
Débouché en buse Ø500 sur S/Drain K2-1d (trx except)	490 000
Zone de Niono	
Nettoyage mécanique du Partiteur KO1	5 610 000
Nettoyage mécanique du Drain NG5	10 353 000
Nettoyage mécanique du Dr dév. Distributeur .Retail	2 040 000
Nettoyage mécanique du Partiteur KO2	5 347 500
Nettoyage mécanique du Drain KL3	10 988 250
Zone de Molodo	
Enlèvement mécanique du Canal Principal de Molodo (Trvx Except)	39 216 000
Sac vide pour confection des régulateurs sur les arroseurs de M2, M3, M4et M5 (Trvx Except)	377 000
F/P tuyau PVC 315 (Trvx Except)	2 205 000
F/P tuyau PVC 200 (Trvx Except)	1 740 000
Zone de N'Débougou	
Nettoyage mécanique dans le Distributeur de N'Débougou	9 299 600
Nettoyage mécanique dans le Distributeur de Siengo (PK5-PK10)	34 500 000
Zone de Kouroumari	
Déblai / remblai ordinaire du Drain b3 bis	17 581 935
Déblai / remblai ordinaire Drain k10	19 930 050
Curage Simple et régilage cavaliers du drain de déviation de Kogoni	15 185 750
Zone de M'Béwani	

Liste des travaux supplémentaires autorisés sur le Réseau Secondaire	Montant
Enlèvement mécanique dans le Drain de Massala (Trvx Except)	51 565 715
Enlèvement mécanique dans le Distributeur de Koumouna (Trvx Except)	18 979 754
F/P Tuyau PVC 315	2 500 000
Travaux de réparations et d'équipements des prises dans les casiers de Siribala et Koumouna	2 650 000
Total Travaux supplémentaires autorisés sur Réseau Secondaire	280 620 054

Tableau 15: Situation des superficies inondées

	Objectif fixé	Zones	2019			2020		
			Superficie Facturée	Superficie Inondée	% de Superficie inondée	Sup Facturée	Superficie Inondée	% de Superficie inondée
Nombre d'ha inondés en raison d'un mauvais drainage / Nombre total d'ha en casier.	< 1%	Kolongo	13.137,76	73,95	0.56%	15 368.58	372.30	2.42%
		Ké-Macina	10.339,99	284,82	2.75%	10 356.10	367.92	3.55%
		Niono	14.412,38	882,56	6.12%	14 402.98	232.01	1.61%
		Molodo	13.132,94	109,48	0.83%	13 202.93	326.75	2.47%
		N'Débougou	19.799,81	2.592,05	13.09%	18 925.42	992.92	5.25%
		Kouroumari	21.986,55	686,80	3.12%	16 021.83	513.64	3.21%
		M'Béwani	17.843,60	242,39	1.36%	19 948.26	309.27	1.55%
		Total	110.653,03	4.872,05	4.40%	108 226.09	3 114.81	2,88%

Commentaire :

- 1) l'hivernage 2019 a été marqué par de grandes inondations particulièrement dans les zones de N'Débougou et de Niono où au mois d'août 2019, il est tombé en 24 heures près de 182 mm, représentant la moitié de la pluviométrie moyenne annuelle dans la localité. Le taux des pertes de superficies par inondation a été de 4,40% pour l'ensemble de la zone de l'Office du Niger.
- 2) l'hivernage 2020 a été marqué par de grande inondation mais de degré moindre comparé à 2019. Le taux de dégrèvement pour raison d'inondation a été de 2.88%. Cela pourrait s'expliquer par le nettoyage de tout le réseau primaire et secondaire de drainage du Kala Inférieur Est (Drain KIE sur 45 Km, Marigot de Dina sur 15 Km, Drain principal de Siengo sur 33 Km, Drain Retail-Niono sur 16 Km, Drain Grüber-Niono sur 13 Km, Drain de Siébougou sur 13 Km, Drain de Kouyan sur 18 Km, Drain principal de N'Débougou sur 12 Km).

2.3.2. ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR RESULTATS

2.3.2.1. Résultat 2.1 : La maîtrise technique et financière de l'entretien des réseaux primaire et secondaire est améliorée

2.3.2.1.1. Engagements de l'État

Activité N°5 : Financer les travaux d'entretien du réseau primaire (y compris le barrage de Markala, ses ouvrages et les réparations d'urgence)

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 16: Niveau de mobilisation de la dotation de l'État pour les entretiens

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	Commentaire
Montants annuels mobilisés / montants programmés annuellement	100%	76,84%	

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	Objectif réalisé	
Montants annuels mobilisés / montants programmés annuellement	100%	2019	
		Mt programmé annuellement	4 750 000 000 FCFA
		Mobilisé au 1 ^{er} semestre	0 FCFA
		Taux au 1 ^{er} semestre	0%
		Mobilisé au 2 ^e semestre	2 300 000 000 FCFA
		Taux au 2 ^e semestre	48.42%
		2020	
		Mt programmé annuellement	4 750 000 000 FCFA
		Mobilisé au 1 ^{er} semestre	1 976 000 000 FCFA
		Taux au 1 ^{er} semestre	41.60%
		Mobilisé au 2 ^e semestre	3 650 000 000 FCFA
		Taux au 2 ^e semestre	76.84%
		2021	
		Mt programmé annuellement	5 000 000 000
		Mobilisé au 1 ^{er} semestre	
		Taux au 1 ^{er} semestre	
		Mobilisé au 2 ^e semestre	
Taux au 2 ^e semestre			

Commentaire :

1) En 2019 :

- a. au 1^{er} semestre, aucune mobilisation n'a été faite,
- b. au 2^{ème} semestre, 48.42% du montant programmé a été mobilisé,
- c. ce n'est qu'en janvier 2020 que la mobilisation a atteint les 100% du montant annuel programmé.

2) En 2020 :

- a. au 1^{er} semestre : 41.60% du montant programmé a été mobilisé,
- b. au 2^e semestre : 76.84% du montant programmé a été mobilisé,
- c. le reste de la mobilisation pour atteindre les 100% est attendu en 2021.

2.3.2.1.2. Engagements de l'Office du Niger

Activité N°3 : Assurer la disponibilité des ressources financières par l'affectation d'au moins 50% de la redevance aux travaux d'entretien du réseau secondaire

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 17: Niveau de prévisions des entretiens secondaires

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2020	Commentaire
Prévisions PAE (Plan Annuel d'Entretien) secondaire programmé / Montant redevance encaissée	≥ 50%	51,76%	

Commentaire :

Le montant total prévu dans le PAE 2020 pour l'entretien du réseau secondaire est de 3 200 573 000 F CFA.

Le montant total de redevance recouvré au 30 juin 2020 est de 6 441 597 876 F CFA. Le taux de la redevance eau recouvrée alloué à l'entretien du réseau secondaire est de 49,69%.

Le montant de la redevance alloué à l'entretien du réseau primaire est de 133 416 000 F CFA, soit 2,07% de la redevance recouvrée pour tenir compte de la qualité de fourniture de l'eau aux exploitants. Ainsi donc le taux de la redevance eau encaissée allouée à l'entretien des réseaux primaire et secondaire est de 51,76%.

Activité N°4 : Exécuter les travaux d'entretien primaire et secondaire ainsi que les réparations d'urgence

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 18: Niveau d'exécution des travaux d'entretien par type

Description	Objectif fixé	2 ^e semestre 2020			
		Unité	Prév	Réal	%
Par type de PAE (primaire et secondaire) : quantité (m ³ , m ² , km...) exécutée avec Procès-Verbal de Réception Définitive (travaux) réalisés / quantité prévue dans le marché.	100%	M3	382 813	384 508	100,44%
		M2	31 732 225	27 526 751	86.75%
		Km	-	-	-
Par type de PAE (primaire et secondaire) : nombre de marchés avec PV R réalisé/nombre de marchés programmés	100%	Unité	Prév	Réal	%
		RP	24	24	100
		Kgo	77	77	100
		KMna	61	61	100
		Nno	51	51	100
		Mdo	72	72	100
		NDbg	54	54	100
		Kmri	72	72	100
		MBwn	49	49	100
Total	460	460	100		

Commentaire :

Au second semestre 2020, le niveau d'exécution a été de :

- pour les quantités exprimées en m³ : 100,44%, le dépassement de cent pour cent sur ces quantités s'explique par l'utilisation d'une partie des économies dégagées pour la réalisation de certains travaux supplémentaires ;

- b) pour les quantités exprimées en m² : 86,75%, la part des travaux non réalisés et celles des économies dégagées représentent la différence pour atteindre 100% ;
- c) pour les quantités exprimées en Km : Néant

Au second semestre 2020, le nombre de marchés prévus et réalisés avec procès-verbal de réception a été de 460.

Activité N°5. Assurer le contrôle régulier et annuel de la qualité d'entretien des travaux périodiques du réseau primaire et secondaire

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 19: Niveau de supervision des travaux d'entretien

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	Commentaire
Nombre de rapports de supervision produits/ nombre total de marchés exécutés	100%	100%	Tous les marchés ont fait objet de supervision avec rapport
Nombre de rapports de supervision et de contrôle enregistrés dans SIGON / nombre total de marchés exécutés	100%	En cours	L'opérationnalisation des modules 1 et 4 de SIGON permettra l'atteinte de cet indicateur

Commentaire :

- Le nombre de marchés exécutés dans le cadre de l'entretien du réseau hydraulique en 2020, cumulés dans l'année a été de 460 au second trimestre 2020 (voir activité N°4 ci-dessus). Ces marchés ont tous faits l'objet d'un rapport de supervision,
- L'opérationnalisation des Modules 1 et 4 de SIGON en cours permettra l'atteinte du 2e indicateur de l'Activité N°5. Les actions d'opérationnalisation sont entre autres : i) les attributions d'Agents de saisie SIGON ont été confiées aux Chefs Unité Entretien des Zones ; ii) un Responsable SIGON a été nommé au niveau de la DGEMRH ; iii). L'installation d'échelles limnométriques et le réglage des vannes automatiques ont été faits en 2019 ; iv) plus de 185 Agents de la gestion de l'eau dans les Zones et au Siège ont reçu plusieurs formations sur SIGON, la gestion de l'eau et l'entretien du réseau hydraulique,
- l'Office du Niger a mis en place une commission pour l'opérationnalisation des modules 1 et 4 de SIGON.

Activité N°6. Assurer la programmation des entretiens et le suivi technique et financier des travaux du primaire et du secondaire par l'utilisation du logiciel SIGON dans toutes les zones (module facturation et entretien) et au SERP (module entretien).

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 20: Niveau de programmation et d'exécution des travaux d'entretien par SIGON

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	Commentaire
Nombre de travaux d'entretien programmés et facturés à l'aide de SIGON / Nombre total de travaux d'entretien exécutés	100%	En cours	L'opérationnalisation des modules 1 et 4 de SIGON permettra l'atteinte de cet indicateur
Nombre d'indicateurs globaux de performance d'entretien produits par SIGON / Nombre total d'indicateurs à produire	100%	En cours	L'opérationnalisation des modules 1 et 4 de SIGON permettra l'atteinte de cet indicateur

Commentaire :

- 1) L'opérationnalisation complète des modules 1 et 4 de SIGON permettra l'atteinte de ces indicateurs. Les actions engagées pour cette opérationnalisation sont décrites dans le commentaire de l'activité N°5 ci-dessus.
- 2) Sur la base d'une requête de financement de février 2020 adressée au Ministère de l'Agriculture dans le cadre du projet SANAD, l'État a accordé un financement pour la mise à jour du logiciel SIGON qui verra sa réalisation au premier semestre 2021.

Activité N°7. Assurer la formation des membres des comités paritaires de gestion du fonds d'entretien et des comités paritaires de partiteurs

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 21: Niveau de formation des membres des comités paritaires

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre cumulé de membres formés / nombre total de membres	100% des membres formés en 2023 avec une progression linéaire annuelle	100%	Exécuté

Commentaire :

Les membres des comités paritaires de gestion du fonds d'entretien et des comités paritaires de partiteurs ont tous été formés durant leur mandat sur : leurs attributions, la gestion de l'eau sur le tertiaire, les besoins et les typologies des entretiens du réseau, l'élaboration du programme annuel d'entretien, la passation des marchés, les techniques d'entretien du tertiaire, la procédure de dégrèvement, etc.

2.3.2.1.3. Engagement des Exploitants Agricoles

Activité N°1 : Procéder au paiement de 100% de la redevance dans les délais

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 22: Niveau de paiement de la redevance eau

Indicateurs de performance				
Description	Objectif fixé	Année 2020		
Montant reçu par DAF ON au 31 mars / montant facturé par SIGON	100%	Désignation	Montant	Taux
		facturé	6 987 640 899	-
		Reçu au 31 mars	5 531 896 430	79,17
		Reçu au 30 avril	6 325 232 444	90,52
		Reçu au 30 juin	6 441 597 876	92,19
		Reçu au 31 déc	6 549 962 000	93,73

Commentaire :

À cette même date un montant de 230 988 000 F CFA d'arriérés a été recouvré auprès de SUKALA Sa et N'SUKALA. Ainsi donc le montant global recouvré au 30 juin a été de 6 672 585 876 F CFA.

Tableau 23: Situation du recouvrement par zone au 30 juin et au 31 décembre 2020

ZONES	Montant à recouvrer	Montant recouvré au 30 juin 2020	Taux (%)	Montant recouvré au 31 déc. 2020	Taux (%)
Kolongo	845 843 145	775 035 541	91,63	776 295 000	96,38
Niono	974 209 237	957 551 348	98,29	960 501 597	98,69
Molodo	839 573 267	808 562 987	96,26	808 563 000	98,69
N'Débougou	1 255 736 470	1 154 296 468	91,92	1 163 622 000	92,66
Kouroumari	1 178 648 965	1 012 081 065	85,87	1 026 629 000	97,51
M'Béwani	1 142 131 829	988 003 548	86,51	991 795 000	93,61
Ké-Macina	751 497 986	746 066 919	99,28	746 066 919	99,28
TOTAL	6 987 640 899	6.441.597.876	92,19	6 549 962 000	93,73

Commentaire

*au 30 juin 2020, le montant de la redevance recouvré a été de 6 441 597 876 F CFA, soit un taux de 92,19%,

*au 31 décembre 2020, le montant de la redevance recouvré a été de 6 549 962 000 F CFA, soit un taux de 93,73%,

*en prenant en compte les paiements des sociétés sucrières, le montant global recouvré a été de 6 780 950 000 F CFA.

Résultat 2.2 : L'entretien du réseau tertiaire par les exploitants agricoles est amélioré

2.3.2.1.4. Engagement de l'Office du Niger

Activité N°9 : Rendre responsables les OERT pour l'entretien des tertiaires, le contrôle de l'entretien et l'application des procédures d'éviction

Tableau 24: Niveau de responsabilisation des OERT pour l'entretien des tertiaires

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Une décision de responsabilisation des OERT est prise par l'ON et Un comité paritaire existant est responsabilisé pour le suivi de l'entretien des tertiaires	Dès 2019	Elaboré	Elaboré
Un programme de formation et de suivi des comités paritaires d'OERT est élaboré et mis en œuvre par l'Office	100% dès 2019	Elaboré	Elaboré
Un programme annuel d'entretien des tertiaires est élaboré par zone (Nombre OERT ayant un programme/Nombre total)	Dès 2019 Annuellement	Elaboré	Elaboré
Une procédure d'éviction pour non entretien des tertiaires est définie par le comité paritaire responsabilisé pour l'entretien tertiaire	À partir de 2019	Elaboré	Elaboré
Nombre de travaux contrôlés / Nombre de travaux exécutés dans les PAE III	100%	100%	100%

Commentaire :

*le décret de gérance confie la responsabilité de l'entretien du réseau tertiaire aux exploitants agricoles. En vue de rendre effective cette responsabilité, l'ON a incité les Exploitants Agricoles à s'organiser en OERT autour de chaque arroseur. Après leur mise en place, les OERT bénéficient constamment de l'appui des services techniques de l'ON en matière de gestion des organisations, de formation et de sensibilisation des membres et en matière de définition des PAE, de réalisation et de suivi technique des travaux d'entretien ;

*dès la mise en place d'une OERT, ses membres bénéficient d'une formation dispensée par les structures techniques des zones de production sur des thèmes comme le mandat d'OERT, la gestion des organisations, la gestion de l'eau au niveau tertiaire, la définition des stratégies d'entretien, la mise en place des cotisations, l'élaboration des PAE, la réalisation et le suivi des travaux d'entretien du tertiaire ;

*pour élaborer le PAE de l'Office du Niger, les agents de la DGEMRH définissent avec chaque OERT les besoins d'entretien de son réseau tertiaire. C'est la compilation de l'ensemble des besoins retenus qui forme le PAE tertiaire à partir duquel les agents évaluent le taux de réalisation de l'entretien tertiaire. Il faut toutefois noter que le programme est bien là, mais peu d'OERT formalisent leur PAE ;

*le décret de gérance prévoit l'éviction d'un Exploitant Agricole de ses terres pour cause de non-entretien ou de mauvais entretien du réseau tertiaire. Toutefois, cette disposition n'a jamais été formellement appliquée. Toutefois, par OERT, plusieurs stratégies de sanction ou de compensation sont définies :

- ✓ fermeture de l'arroseur jusqu'à ce qu'il soit totalement entretenu ;
- ✓ paiement d'un montant correspondant à la valeur des travaux non réalisés ;
- ✓ pression sociale au sein du village ;

*la Division Gestion Eau et Maintenance du Réseau Hydraulique (DGEMRH) des zones contrôle l'ensemble des travaux d'entretien du réseau tertiaire exécutés par les exploitants agricoles. Elle est assistée par des missions de supervision de la Direction Gestion Eau et Maintenance du Réseau Hydraulique (DGEMRH).

Engagement des Exploitants Agricoles

Activité N°2 : Définir par OERT la stratégie annuelle d'entretien, fixer les cotisations et/ou autres formes de participation à l'entretien en conséquence, convenir et réaliser les travaux d'entretien et les procédures d'application des sanctions.

Tableau 25: Niveau d'entretien du tertiaire par type

Indicateurs de performance					
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} semestre 2020			Commentaire
Un programme annuel d'entretien est établi par OERT et les modalités de financement définies	100% en 2023 avec une progression annuelle depuis 2019	Etabli			Le programme est le PAE élaboré annuellement
Quantité (km, m ³ ...) de réseau tertiaire entretenu / quantité programmée	100% en 2023	unité	Prév	Réal	%
		M ³	4 041 787	3 042 465	75.28%
		M ²	15 603 161	10 634 185	68.15%
		Km	76 700	49 197	64.14%

Commentaire :

- 1) au second semestre 2020, l'exécution des travaux sur le réseau tertiaire a été de :
 - a) pour les quantités exprimées en m³ : 75,28%,
 - b) pour les quantités exprimées en m² : 68,15%,
 - c) pour les quantités exprimées en Km : 64,14%.

La part des travaux non réalisés et celle des économies dégagées représentent la différence pour atteindre 100%.

- 2) les modalités du financement du programme d'entretien du réseau tertiaire sont définies dans le décret de gérance n°2014-0896/ P-RM du 14 décembre 2014 portant organisation de la gérance des terres et du réseau hydraulique affectés à l'Office du Niger et dans le présent Contrat-Plan.

2.4. OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 : AMELIORER LA GESTION DE L'EAU

2.4.1. RESULTATS DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE 3

Tableau 26: Consommation moyenne d'eau à l'hectare en casier

Résultats	Indicateurs de performance				
	Description	Objectif fixé	Objectif atteint		
Résultat 1 : les consommations d'eau à l'hectare sont réduites de 2% par an	Consommation d'eau hivernage/ ha au niveau partiteur année n / consommation d'eau hivernage/ ha au niveau partiteur année n-1	Diminution de 2% /an	Années	Consom. m ³ /s	Variation
			2018	10 743	Réf
			2019	10 605	-1,28%
			2020	10 581	-0,23%
			2021		
			2022		
			2023		

Commentaire :

- 1) la consommation d'eau à l'hectare au cours de l'hivernage 2018 a été de 10 743 m³/ha au niveau des partiteurs. Elle a été de 10 605 m³/ha en 2019, soit une diminution de 1,28%, qui est en dessous de l'objectif fixé de 2% de diminution du Contrat Plan.

2) la consommation d'eau à l'hectare au cours de l'hivernage 2019 a été de 10 605 m³/ha au niveau des partiteurs. Elle a été de 10 581 m³/ha en 2020, soit une diminution de 0,23%, qui est en dessous de l'objectif fixé de 2% de diminution.

2.4.2. ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR RESULTAT

2.4.2.1. Résultat 3.1 : Les consommations d'eau à l'hectare sont réduites de 2% par an.

2.4.2.1.1. Engagements de l'État

Sous objectif 1 : Améliorer le suivi des consommations sur l'ensemble du réseau et son pilotage

Activité N°6. Assurer une disponibilité minimum de 40 m³/s en aval de Markala dans le fleuve Niger en période d'étiage

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 27: Respect du débit écologique en aval du barrage de Markala

Indicateurs de performance				
Description	Objectif fixé	Année 2020		Commentaire
Nombre de jours dans l'année avec moins de 40m ³ /s en aval de Markala	0	Années	Jours	
		2018	171	
		2019	143	
		2020	136	
		2021		
		2022		
		2023		

Commentaire :

- 1) en 2018, il y a eu 171 jours dans l'année avec un débit à l'aval du Barrage de Markala inférieur à 40m³/s,
- 2) en 2019, il y a eu 143 jours dans l'année avec un débit à l'aval du Barrage de Markala inférieur à 40m³/s,
- 3) en 2020, il y a eu 136 jours dans l'année avec un débit à l'aval du Barrage de Markala inférieur à 40m³/s,

Le nombre de jours décroissant s'explique par la gestion optimale de la retenue du Barrage de Sélingué et aussi par la réduction des superficies mises en valeur en contre saison (13 000 ha en moyenne avant 2017 et 7 000 ha sur les années 2018 à 2020).

En outre l'amélioration de cet indicateur dépend aussi du comportement de la commission de gestion de la retenue de Sélingué pour maintenir les 60cm nécessaire à l'échelle de Koulikoro.

2.4.2.1.2. Engagement de l'Office du Niger

Sous objectif 1 : Améliorer le suivi des consommations sur l'ensemble du réseau et son pilotage

Activité N°10 : Assurer le suivi de la consommation en eau au niveau distributeur, partiteur et pour le pilotage de la gestion de l'eau au niveau de chaque zone et au siège par l'utilisation du logiciel SIGON

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 28: Nombre d'infrastructures enregistrées dans SIGON

Indicateurs de performance					
Description	Objectif fixé	Objectif réalisé			
Nombre d'infrastructures utilisées dans SIGON / nombre d'infrastructures totales répertoriées	100%	Années	Partiteurs dont données dans SIGON	Partiteurs répertoriés.	Taux
		2018	158	376	42%
		2019	168	376	45%
		2020	202	376	54%
		2021			
		2022			
2023					

Commentaire :

- 1) En 2018, les partiteurs dont les données de consommation d'eau ont été enregistrées dans le logiciel SIGON représentaient 42% des partiteurs répertoriés,
- 2) En 2019, les partiteurs dont les données de consommation d'eau ont été enregistrées dans le logiciel SIGON représentaient 45% des partiteurs répertoriés,
- 3) En 2020, les partiteurs dont les données de consommation d'eau ont été enregistrées dans le logiciel SIGON représentaient 54% des partiteurs répertoriés.

Cet indicateur connaît une évolution positive grâce aux efforts menés pour l'opérationnalisation des Modules 1 et 4 du logiciel SIGON : formations des agents de la gestion de l'eau, installations d'échelles limnométriques aux prises de partiteurs, revu sur site du logiciel SIGON en 2019, etc.

La non-atteinte du taux de 100% s'explique par l'insécurité empêchant les agents d'encadrement à faire les levées.

Activité N°11 : Fournir de l'eau en quantité et en temps voulu selon les besoins des cultures et les disponibilités au niveau de Markala

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 29: Nombre de crises d'eau

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de crises d'eau	0	0	0

Commentaire :

Au démarrage de la campagne d'irrigation 2020, il y a eu de difficultés d'irrigation dans les Zones du Kouroumari, N'Débougou, Molodo et M'Béwani durant la dernière décade de juin et la première décade de juillet. Ces difficultés sont dues à l'insuffisance de la disponibilité d'eau au Barrage de Markala et à l'installation tardive de la saison de pluie.

Activité N°12 : Mettre en place une régulation performante sur les gros canaux adducteurs

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 30: Mise en place d'un dispositif de régulation

Indicateurs de performance		
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020
Un dispositif de régulation est élaboré et mis en œuvre	Dès 2019	Élaboré

Commentaire : les ouvrages de prises du Point A sont dotés de vannes plates à commande électrique, tandis que les vannes de l'ouvrage du Point B sont à commande manuelle.

Le SCADA, système de télémétrie automatique pour la gestion à distance des ouvrages du réseau primaire, d'un coût d'un milliard, n'a pas eu de financement depuis l'échec de mise en œuvre en 2012 suite à la crise sociopolitique.

Activité N°13. Mener des tests participatifs de tarification volumétrique et tester les outils de suivi des consommations en eau

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 31: Mise en place des tests de tarification volumétrique

Indicateurs de performance		
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020
Un programme est formulé et mis en œuvre	Dès 2019	Programme formulé en 2011 Pas de mise en œuvre

Commentaire :

Un document de projet de recherche-test sur la tarification volumétrique a été formulé dans l'étude participative de faisabilité de la tarification volumétrique financé par l'Office du Niger et réalisé en 2011 par le Bureau d'Etudes HN'D Ingénieurs-conseils Sarl. Le projet de recherche-test d'un montant estimé à 335 750 000 FCFA dans l'étude de faisabilité est élaboré pour une phase initiale de trois ans et une couverture d'un partiteur par Zone.

Aussi en 2020, l'Office du Niger a élaboré une note technique sur des propositions d'axes de recherche avec le Centre Régional de Recherche Agronomique de Niono qui comporte une thématique sur le module test pour l'enregistrement numérique de plan d'eau et de débit dans les canaux. La mise en œuvre de ce module test permettra l'application de la tarification volumétrique.

Le projet PRODEAU (Projet Productivité de l'Eau) formulé avec la Coopération Néerlandaise sur la période 2020-2025 contribuera aussi à la mise en place des bases de la tarification volumétrique.

Sous objectif 2 : Clarifier les rôles et mandats des acteurs de la gestion de l'eau et consolider leurs capacités

Activité N°14. Appuyer la création des organisations des faïtières des OERT

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 32: Nombre de concertations et mise en place des comités paritaires

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de concertations organisées	>2 par an	2	Néant
Les comités paritaires (CPGT, CPGFERS) sont renouvelés	Dès 2019	0	0

Commentaire :

*Les concertations pour favoriser la mise en place des faïtières d'OERT sont organisées à l'initiative des OERT avec l'appui des Responsables Promotion des Organisations Paysannes (POP) des zones de l'ON. Durant ce semestre, les zones de Kolongo et Ké-Macina ont, chacune, enregistré l'organisation d'une concertation.

*Les mandats des comités paritaires (CPGT et CPGFERS) et des délégués généraux sont arrivés à terme depuis le 31 décembre 2019. Toutefois, leur renouvellement qui relève de la Chambre Régionale d'Agriculture, n'a pas eu lieu à cause de l'insécurité et des restrictions liées à la pandémie Covid-19.

Activité N°15. Assurer le renforcement des capacités des agents chargés de la gestion de l'eau et de l'entretien des réseaux au siège et dans les zones

Cette activité est évaluée à travers 9 indicateurs :

Tableau 33: Niveau de renforcement des capacités des agents de la gestion de l'eau

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{ème} Sem. 2020	Commentaire
Réalisation du système de mesure du niveau de la nappe souterraine et de suivi des eaux de drainage	Dès 2019	Non exécuté	Des propositions sont en échange avec le CRRA.
Formuler un système de suivi et d'analyse des pertes de charge sur les réseaux primaire et secondaire	Dès 2019	Établi en 2019	Fournie dans les rapports bilan des irrigations
Formuler un système de suivi et d'analyse de l'efficacité de transport de l'eau sur les réseaux primaire et secondaire	Avant fin 2019	Établi en 2019	Fournie dans les rapports bilan des irrigations
Nbre d'ingénieurs SAH et chargés des SGE et chefs UE formés/nbre de personnes à former programmé.	100%	100%	La formation est faite
Nbre de cadres et chefs de service GE de zone formés/nbre de personnes à former programmé	100%	100%	La formation est faite
Nbre d'ingénieurs formés en logiciels hydrauliques et géographiques/nbre de personnes à former programmé	100%	100%	La formation est faite
Nbre d'ingénieurs GR ou hydrauliciens formés/nombre total d'ingénieurs GR ou hydrauliciens par zone	50% avant fin 2020 et 100% avant fin 2021	100%	La formation est faite
Nbre et pourcentage de plans d'ouvrage archivés informatiquement et mis à disposition/nbre de plans d'ouvrage totaux	100% en 2023 avec une progression linéaire	En cours	Tâche permanente
Nbre et pourcentage de plans de réseaux mis à disposition des zones et du siège/nbre de plans totaux	100% à partir de 2019	En cours	Tâche permanente

Commentaire :

- 1) l'Office du Niger a élaboré une note technique sur des propositions d'axes de recherche avec le Centre Régional de Recherche Agronomique de Niono qui comporte des thématiques sur le suivi de la nappe phréatique et les potentialités d'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation. La mise en œuvre de ces thématiques permettra le suivi de la nappe phréatique,
- 2) l'ensemble des ouvrages de prise d'eau du réseau primaire et secondaire est équipé d'échelles limnométriques permettant le pilotage des irrigations et donc le suivi et l'analyse des pertes de charges sur les réseaux. En 2019, 622 échelles limnométriques ont été implantées sur les prises des partiteurs qui en étaient dépourvues.
- 3) une détermination avec analyse des pertes de charge et des efficacités de transport de l'eau dans les réseaux d'irrigation est présentée dans le rapport bilan des irrigations.
- 4) tous les agents chargés de la gestion de l'eau et de l'entretien des réseaux au siège et dans les zones bénéficient de la formation sur la gestion de l'eau, l'entretien du réseau, l'utilisation du logiciel SIGON (Système d'Information Global de l'Office du Niger), etc. En novembre-décembre 2020, ce sont au total 185 agents de la gestion de l'eau des Zones et du Siège qui ont été formés sur les différents thèmes ci-dessus cités.
- 5) à chaque aménagement ou réhabilitation, les plans des réseaux sont produits et mis à la disposition des zones.

2.4.2.1.3. Engagement des Exploitants Agricoles

Sous objectif 2 : Clarifier les rôles et mandats des acteurs de la gestion de l'eau et consolider leurs capacités

Activité N°3. Poursuivre la mise en place et le renforcement de capacités des OERT et d'unions d'OERT

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 34: Mise en place des OERT et des unions

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre d'OERT ayant bénéficié d'un programme de renforcement de capacités en année n / nombre estimé total d'OERT	50% sur la période	35,61%	20,66%

Commentaire : Compte tenu des moyens limités des OERT, l'Office du Niger a formé 1 035 OERT sur un total de 2 906 au cours de l'année, soit un taux de 35,61%. Ces programmes ont essentiellement porté sur les techniques d'entretien des réseaux hydrauliques.

Dans le cadre du projet PAON, 56 OERT et 56 Chefs d'Arroseurs de la zone de Molodo ont bénéficié d'une formation, réalisée en deux sessions, du 15 au 19 novembre et du 21 au 25 novembre 2020, sur les thèmes suivants : (i) le fonctionnement de l'ON et la répartition des rôles au sein de l'ON pour l'entretien du réseau et les sanctions, (ii) la mise en place, la typologie, la fonctionnalité et l'auto-évaluation des OERT, (iii) diagnostic hydraulique, socio-organisationnel et agroéconomique des OERT, élaboration de plan d'action et de plan d'entretien, (iv)

l'organisation et les techniques d'entretien des réseaux tertiaires et (v) le financement des travaux au niveau du tertiaire et sanctions.

2.5. OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4 : POURSUIVRE L'INTENSIFICATION DE LA RIZICULTURE, PROMOUVOIR LES CULTURES DE MARAICHAGE ET AMELIORER LA VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES, SYLVO-PASTORALES ET AQUACOLES

2.5.1. RESULTATS DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE 4

Tableau 35: Augmentation du rendement en casier

Résultats	Indicateurs de performance		
	Description	Objectif fixé	Objectif atteint
Résultat attendu 4.1 : Le rendement des cultures de riz / ha en casier est augmenté	Tonnes de riz / ha en casier / saison	+5% lors de la campagne agricole 2022/2023 par rapport à 2018/2019	%

Description	Objectif	2 ^{ème} Semestre 2020		
		Paramètres	Valeurs (t/ha)	Objectif atteint
Tonnes de riz / ha en casier / saison	+5% lors de la campagne 2022/2023 par rapport à 2018/2019	Rendement en casier de la campagne 2018/2019	6,191	
		Rendement en casier de la campagne 2019/2020	6,281	+1,45
		Rendement en casier de la campagne 2020/2021	6,290	+0,14

Commentaire : Le rendement du riz en casier pour la campagne agricole 2020/2021 a été de 6,290 t/ha contre 6,191 t/ha, valeur référence de la campagne agricole 2018/2019. Le rendement aurait pu être plus important si la saison d'hivernage de la campagne 2020/2021 n'avait pas connu les difficultés suivantes : (i) le sous-équipement des producteurs et le manque de main d'œuvre ayant entravé la bonne conduite des opérations culturales, (ii) la survenue de grandes quantités de pluies ayant causé des inondations au niveau des villages et des parcelles, (iii) l'infestation des champs par les chenilles et l'apparition de maladies cryptogamiques, (iv) la réduction de 50% des quantités d'engrais subventionnés accordées aux producteurs et un grand retard dans leur distribution qui n'a eu lieu qu'en septembre 2020 et (v) la persistance et l'exacerbation de l'insécurité qui a réduit la mobilité des exploitants et des agents d'encadrement avec des pertes en vies humaines et des destructions de biens.

Tableau 36: Augmentation des superficies de cultures maraichères et de diversification

Résultats	Indicateurs de performance		
	Description	Objectif fixé	Objectif atteint
Résultat attendu 4.2 : Les superficies des cultures maraichères ont augmenté	Nombre ha de cultures maraichères et de diversification / nombre ha aménagés au total	+10% lors de la campagne agricole 2022/2023 par rapport à 2018/2019	%

Description	Objectif	Campagne agricole 2018/2019	
		Paramètres	Valeurs (ha)
Nombre ha de cultures maraîchères et de diversification / nombre ha aménagés au total	10% lors de la campagne 2022/2023 par rapport à 2018/2019	Nombre ha de cultures de diversification (2018/2019)	13.361
		Nombre ha exploitées en riz	135.007,94
		Taux	

Description	Objectif	Campagne agricole 2019/2020	
		Paramètres	Valeurs (ha)
Nombre ha de cultures maraîchères et de diversification / nombre ha aménagés au total	10% lors de la campagne 2022/2023 par rapport à 2018/2019	Nombre ha de cultures de diversification (2019/2020)	13.975,29
		Nombre ha exploitées en riz	133.401,26
		Taux	4,60%

Description	Objectif	Campagne agricole 2020/2021	
		Paramètres	Valeurs (ha)
Nombre ha de cultures maraîchères et de diversification / nombre ha aménagés au total	10% lors de la campagne 2022/2023 par rapport à 2018/2019	Nombre ha de cultures de diversification (2020/2021)	
		Nombre ha exploitées en riz	
		Taux	

Commentaire : pour la campagne agricole 2020/2021, la mise en valeur en maraichage et en diversification en contre saison est en cours et les données définitives seront disponibles pour le rapport d'exécution au premier semestre 2021.

2.5.2 ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR RESULTAT

2.5.1.1. Engagements de l'État

Activités N°7 : Assurer, à travers les structures nationales de recherche et les projets, le financement de la recherche et des tests en zone Office du Niger.

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 37: Mobilisation des ressources pour la recherche

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Financement mobilisé / financement programmé	100%	100%	100%

Commentaire : Durant l'année 2020, dans le cadre de l'introduction de nouveaux produits l'Office du Niger a réalisé les tests suivants avec certains partenaires privés :

- Test du biofertilisant (activateur de sol) IDEE BIO avec la société IDEE BIO Afrique ;
- Test de l'engrais organique GREEFERT 4-3-3 avec la société GREEFERT Group BV ;
- Test de l'engrais organique FERTINOVA en association avec le biofertilisant OVALIS avec la société Éléphant Vert ;
- Test de l'urée granulée avec la société INDORAMA.

Tous ces tests avaient pour objectif de vérifier l'efficacité de ces produits sur le riz par rapport à la pratique paysanne actuellement en vigueur en zone Office du Niger.

Activités N°8 : Financer la recherche sur la mécanisation et la motorisation, notamment pour la récolte et promouvoir la mécanisation agricole.

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 38: Mobilisation de ressources pour la mécanisation et la motorisation

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{eme}sem. 2020	1^{er} sem. 2020
Financement mobilisé / financement programmé	100%	100%	0

Commentaire : dans le cadre de la mobilisation des ressources pour la mécanisation et la motorisation, le Projet Molodo Nord a remis plusieurs matériels et équipements en vue de promouvoir une mécanisation de la chaîne complète de production du riz, Il s'agit de 30 motoculteurs, 15 semoirs philippins, 6 batteuses axiales, 12 Décortiqueuses, 3 Botteleuses motorisées, 6 Découpeuses d'oignon manuelles, 3 Découpeuses d'oignons motorisés et 6 Séchoirs solaires.

L'Office du Niger, dans le cadre du concours des meilleurs producteurs de la campagne précédente 2019/2020, a octroyé à cinq exploitants et à une organisation paysanne 2 motoculteurs équipés, 1 semoir à 4 rangs, 1 faucheuse semi-motorisée, 1 batteuse, 1 moulin et 1 séchoir avec accessoires.

En outre, les centres ruraux de prestations de Kolongo et de Niono ont bénéficié des matériels et équipements suivants :

- le CRP de Niono a reçu un motoculteur, une batteuse, un magasin et du matériel informatique (un ordinateur portable, une imprimante et d'autres accessoires) ;
- le CRP de Kolongo a reçu un tracteur équipé subventionné à 50% remboursable en cinq (05) ans après une année de grâce.

Activité N°9 : Assurer l'accès des exploitants agricoles familiaux au crédit agricole.

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 39: Niveau de mobilisation du crédit de campagne

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{eme} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Crédit mobilisé/Crédit programmé	100%	86,38%	-

Tableau 40: Situation de mobilisation du crédit agricole par zone

Zones	Crédit programmé (FCFA)	Crédit mobilisé (FCFA)	Taux (%)
Kolongo	545 731 500	545 731 500	100
Niono	1 047 058 719	1 047 058 719	100
Molodo	339 882 320	328 074 260	96,52
N'Débougou	648 933 000	648 933 000	100
Kouroumari	1 301 800 000	748 979 340	57,53
M'Béwani	354 500 000	328 191 000	92,57
Ké-Macina	457 617 205	457 617 205	100
Total	4 695 522 744	4 056 460 024	86,38

Commentaire : Au cours de la période évaluée, le crédit mobilisé sert à financer les activités de la contre-saison, notamment la riziculture qui a été très limitée, le maraichage et la diversification. Le montant mobilisé a été de 4 056 460 024 F CFA pour un montant programmé 4 695 522 744 F CFA, soit un taux de mobilisation de 86,38%.

L'achat du complément des quantités d'engrais à l'hectare au prix du marché dans la zone de Kouroumari a négativement joué sur le niveau de mobilisation du crédit agricole.

Activité N 10. Créer des conditions attractives d'installation des infrastructures de transformation, de conservation, d'aménagements, de fabrication d'équipements agricoles, etc.

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 41: Adoption et mise en œuvre d'un régime fiscal et douanier

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{eme} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Adoption et mise en œuvre d'un régime fiscal et douanier (équipements et matières premières) incitatif	Avant fin 2020 puis reconduit tous les ans	Sans objet	Sans objet

Commentaire : La Loi 2011-040/AN-RM du 15 juillet 2011 portant statuts des exploitations et des exploitants agricoles dispose en son Article 37 alinéa 3 : le matériel agricole destiné aux exploitations agricoles bénéficie d'une exonération d'impôts le matériel agricole destiné aux exploitations agricoles bénéficie d'une exonération d'impôts pendant une durée de 15 ans à compter de la date d'immatriculation.

2.5.1.2. Engagement de l'Office du Niger

Activité N 16. Assurer le renforcement de l'appui conseils/vulgarisation

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 42: Niveau de respect du calendrier agricole en casier

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{eme} Sem. 2020	
Taux de respect du calendrier agricole et du paquet technique vulgarisé (Superficie semée ou repiquée le 20 Août / Superficie totale mise en valeur)	100% en 2023	98,41%	

Commentaire : Le 20 Août, date limite de semis/repiquage en zone ON pour rester dans le calendrier agricole, la superficie semée/repiquée en casier était de 101 001,9 ha sur une superficie totale mise en valeur en casier de 102 631,34 ha, soit un taux de respect du calendrier agricole de 98,41%.

Activité N : 17. Apporter l'appui nécessaire pour la vulgarisation de l'approche Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD)

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 43: Nombre de champs écoles

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{eme} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020

Nombre de champs écoles	100% en 2023	91	20
-------------------------	--------------	----	----

L'indicateur est mal formulé dans le Contrat Plan, l'objectif 100% doit être quantifié.

Tableau 44: Nombre de bénéficiaires de l'accompagnement des champs écoles

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de producteurs bénéficiaires de l'accompagnement par champs école	15	19	-

Tableau 45 : Nombre de champs-école et de producteurs bénéficiaires par champ école par zone

Zones	Nombre de champs écoles	Nombre de producteurs par champ-école	Nombre de producteurs bénéficiaires
Kolongo	3	15	45
Niono	12	20	240
Molodo	6	20	120
N'Débougou	11	15	165
Kouroumari	20	20	400
M'Béwani	24	16	384
Ké-Macina	15	15	225
Moyenne	-	19	-
Total	91	-	1 469

Commentaire : au total 91 champs écoles ont été créés et suivis avec une moyenne de 19 paysans par champ écoles, soit au total 1 469 producteurs bénéficiaires. Les activités de vulgarisation de l'approche GIPD à travers les champs écoles se font principalement en saison d'hivernage. Les thèmes animés dans les champs écoles sont entre autres le SRI, l'utilisation des biofertilisants, la dose d'application des engrais, l'utilisation sécurisée des pesticides, les techniques de récolte etc.

Activité N : 18. Contribuer sur la redevance, au financement de la lutte contre les déprédateurs

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 46: Provision pour la lutte contre les déprédateurs

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem ;2020
% de la redevance provisionné	> 1% de la redevance	32 205 600	32 205 600

Commentaire : Pour l'année 2020, une provision de 64 411 200 F CFA, représentant 1% de la redevance recouvrée, a été constituée pour la lutte contre les déprédateurs. Au deuxième semestre 2020, l'Office du Niger a financé à hauteur de Quinze Millions Sept Cent Cinquante Cinq Mille francs (15 755 000 F) CFA l'achat de produit phytosanitaire pour le traitement 6 200 ha de parcelles rizicoles contre les chenilles.

Activité N : 19. Contribuer sur la redevance, au financement de transfert de technologie de production tenant compte des changements climatiques à l'Office du Niger

Tableau 47: Provision pour les activités d'adaptation aux changements climatiques

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Pourcentage de la redevance provisionné	0,5% de la redevance	16 103 000	16 103 000

Commentaire : Pour l'année 2020, une provision de 32 206 000 F CFA, représentant 0,5% de la redevance recouvrée, a été constituée pour le financement de transfert de technologie de production tenant compte des changements climatiques.

À cet effet, l'ON a produit, à l'intention de l'Institut d'Économie Rurale (IER), à travers le Centre Régional de Recherche Agricole (CRRA) de Niono, une note de cadrage précisant deux axes de collaborations majeures, à savoir :

1) Transfert des résultats de la recherche disponibles

Dans ce premier axe, il s'agira pour les deux parties de passer en revue les résultats de la recherche disponibles, susceptibles d'augmenter la productivité à travers une utilisation judicieuse des facteurs de production (semences, sols, eau, fertilisants) et d'améliorer les conditions socioéconomiques des producteurs. Elles mettront ensuite en place un processus de transfert progressif des résultats identifiés à travers des tests d'adoption, des démonstrations, des séances de renforcement de capacités, etc.

2) Développement de nouveaux thèmes de recherche

Dans ce deuxième axe, il s'agira de mener de nouvelles activités de recherche afin d'introduire des innovations dans les systèmes de production et d'apporter des réponses efficaces aux problématiques de l'heure. À ce titre, les deux parties peuvent proposer des thèmes qui feront l'objet d'une validation commune. Pour sa part, l'Office du Niger, sans être exhaustif, a proposé les six thèmes suivants : (1) Suivi de la nappe phréatique et potentialité d'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation, (2) Module test pour l'enregistrement numérique de plans d'eau et de débits dans les canaux, (3) Lutte contre les plantes aquatiques nuisibles immergées dans les réseaux, (4) Développement d'un équipement de transplantation adapté, (5) Actualisation des normes de fertilisation et (6) Développement d'un modèle innovant de mise en valeur des terres pour booster les aménagements.

Activité N : 20. Assurer le renouvellement triennal de la semence

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 48: Niveau de renouvellement triennal de la semence de riz

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Superficie renouvelée (ha) / superficie cultivée (ha)	>33%	33,33%	100%

Tableau 49: Niveau de renouvellement triennal de la semence par zone

Zones	Superficies cultivées (ha)	Superficies renouvelées (ha)	Taux (%)
Kolongo	15 638,33	5 213,00	33,33
Niono	14 295,00	4 765,00	33,33
Molodo	12 251,98	4 083,99	33,33
N'Débougou	19 521,00	6 507,00	33,33
Kouroumari	28 307,00	9 435,66	33,33
M'Bèwani	19 948,00	6 649,33	33,33

Ké macina	10 356,09	3 452,03	33,33
TOTAL	120 317	40 106,01	33,33

Commentaire : Le renouvellement triennal de la semence est évalué en saison tous les 3 ans sur le tiers des superficies mises en valeur. Cette pratique a pour but de corriger la dégénérescence progressive des semences prélevées sur les récoltes.

Il est à noter qu'au deuxième semestre, le renouvellement triennal de la semence a été effectué à hauteur de 33,33 %. Aussi, toute la semence de contre-saison a été renouvelée.

Activité N : 21. Assister les exploitants agricoles dans l'approvisionnement en intrants et dans la diversification des activités de production (maraichage, pisciculture, aquaculture, etc.)

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 50: Niveau d'approvisionnement des exploitants en intrants

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les exploitants crédibles bénéficient des intrants à temps, avec l'appui de la commission centrale des engrais	100%	100%	100%
Les activités de diversification, de promotion de la pisciculture et l'aquaculture sont appuyées et les exploitants encadrés	100%	100%	70%

Commentaire : Pour la mise en œuvre des activités relatives à l'approvisionnement des exploitants et leurs organisations en engrais minéraux, l'ON a apporté à la CCAE-ON un appui technique par la mise à disposition du Chef service Promotion du Monde Rural et un appui financier d'un million (1 000 000 F) francs CFA.

Au deuxième semestre 2020, la CCAE a négocié avec les fournisseurs pour fixer le prix d'achat de l'engrais. L'urée a été cédée à 15 000 F CFA, le sac de 50 kg, le DAP à 18 500 F CFA, le sac de 50 kg et le NPKS à 16 500 F CFA, le sac de 50 kg. De même, des négociations ont été menées avec les institutions financières, particulièrement la BNDA, pour accepter de financer les OP aux prix négociés. À l'évaluation de l'approvisionnement, tous les exploitants crédibles et membres des OP ont bénéficié de l'engrais à temps et aux prix négociés.

La zone ON compte 203 cages flottantes dont 50 ont pu être empoissonnées à cause du manque d'alevins et de la cherté des aliments-poissons. Il est à noter aussi que 14 ha de rizi-pisciculture ont été installées dans les zones de production en partenariat avec la FAO et la DRP. Dans le cadre du projet Molodo Nord financé par la BOAD, 10 étangs piscicoles ont été réalisés dans la zone de Molodo. Les exploitants de l'ensemble de ces systèmes ont bénéficié de l'accompagnement de la DRP, de l'ON et des Projets partenaires.

Activité N : 22. Financer la recherche sur la mécanisation agricole

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 51: Mobilisation de ressources pour la mécanisation agricole

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} sem. 2020	1 ^{er} sem. 2020
Les structures de recherche sont appuyées pour la mise au point de prototypes	Dès 2019	En cours	0

Commentaire : Au cours de l'année 2020, les structures de recherche n'ont pas bénéficié d'appui pour la mise au point de prototypes, néanmoins, l'Office du Niger, dans le cadre du concours des meilleurs producteurs de la campagne précédente 2019/2020, a octroyé à cinq exploitants et à une organisation paysanne 2 motoculteurs équipés, 1 semoir à 4 rangs, 1 faucheuse semi-motorisée, 1 batteuse, 1 moulin et 1 séchoir et accessoire d'une valeur de douze millions cinq cent soixante-quinze mille (12 575 0000 F) francs CFA.

Activité N : 23. Impliquer les structures compétentes dans le processus d'évaluation des rendements dans le souci d'harmonisation des approches

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 52: Implication des structures compétentes dans l'évaluation des rendements

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
L'INSTAT, la CPS/SDR et l'IER sont mobilisés et impliqués pour l'évaluation des rendements	Chaque année	Exécuté	Exécuté

Commentaire : les évaluations des rendements de saison de la campagne agricole 2020/2021 ont été réalisées par des prestataires privés suivant la méthode harmonisée établie par l'IER. Le rendement moyen en casier a été de 6,204 t/ha.

Tableau 53: Validation des rendements obtenus

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^e Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les rendements obtenus sont validés	100% validé par l'ON et les OP	100%	100%

Commentaire : les rendements obtenus sont validés avec l'implication et la participation des exploitants et des Organisations Paysannes dans tout le processus de l'implantation des carrés de sondage à la pesée.

2.5.1.3. Engagement des Exploitants Agricoles

Activité N°4. Améliorer le taux de remboursement du crédit agricole

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 54: Taux de remboursement des crédits

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Taux de remboursement des crédits des OP et des EA dans le délai par type de crédit.	90% des crédits remboursés en 2023	22,82%	-

Tableau 55 : Situation de remboursement du crédit par zone

Zones	Montant octroyé (FCFA)	Montant remboursé (FCFA)	Taux (%)
Kolongo	545 731 500	149 202 992	27,34%
Niono	1 047 058 719	220 544 320	21,06%
Molodo	328 074 260	30 562 160	9,32%
N'Débougou	648 933 000	123 297 270	19%
Kouroumari	748 979 340	239 275 035	20,12%
M'Béwani	328 191 000	48 500 000	14,78%
Ké-Macina	457 617 205	114 404 301	25,00%
Total	4 056 460 024	925 786 078	22,82%

Commentaire : le remboursement des crédits est de 925 786 078 F CFA sur un montant octroyé de 4 025 460 024 F CFA à ce deuxième semestre soit un taux de 22,82%. Ce taux s'explique du fait que les dates d'échéances sont prévues au mois d'avril 2021.

Activité N°5. Procéder à l'identification des sites à traiter pour soutenir les efforts de l'État et de l'Office du Niger en matière de lutte contre les déprédateurs

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 56: Nombre de brigades villageoises

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nbre de brigades villageoises créés / Nbre de villages concernés par les attaques	100%	92,54%	-

Tableau 57 : Situation de mise en place des brigades villageoises par zone

Zones	Villages concernés par les attaques	Brigades villageoises créés	Taux (%)
Kolongo	60	50	83
Niono	45	45	100
Molodo	3	3	100
N'Débougou	48	48	100
Kouroumari	49	42	86
M'Bewani	15	15	100
Ké-Macina	8	8	100
Total	228	211	92,54

Commentaire : le nombre de brigades villageoises créées est de 211 dans les 228 villages concernés par les attaques des nuisibles, soit un taux de mise en place de 92,54%.

Activité N°6. Respecter le calendrier agricole et mettre en œuvre les paquets technologiques

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 58: Taux de superficies emblavées en casier avant le 20 août

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^e Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Superficies mises en cultures à bonnes dates sur total des superficies cultivées	Au moins 95%	98,41%	-

Commentaire : La superficie semée ou repiquée à la bonne date est de 101 001,9 ha sur une superficie totale de 102 631,34 ha soit un taux de mise en valeur de 98,41%.

2.6. OBJECTIF SPÉCIFIQUE 5 : AMÉLIORER LA GESTION DU FONCIER

2.6.1. RESULTATS DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE 5 : L'IMMATRICULATION DES TERRES ET LE CADASTRAGE DES SUPERFICIES MISES EN VALEUR SONT REALISES

2.6.1.1. Engagements de l'État

Activité N°11. Financer les travaux de cadastrage et les frais d'immatriculation

Cette activité est évaluée à travers 3 indicateurs :

Tableau 59: Taux de financement mobilisé pour les travaux de cadastrage et d'immatriculation

Description	Indicateurs de performance									
	Objectif fixé (F CFA)					Réalisation (F CFA)				
	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
Financement mobilisé / financement demandé	0%	56,57%				0	0			

Tableau 60: Financement mobilisé pour les travaux d'immatriculation

Années	Prévisions		Réalizations		Taux (%)	
	Superficies (ha)	Montant (F CFA)	Superficies (ha)	Montant (F CFA)		
2019	0	0	0	0		
2020	26 000	19 110 000	46 345 (en cours)			
2021	265 000	129 540 000				
2022	495 000	108 900 000				
2023	260 000	89 700 000				
Total	1 046 000	347 250 000				

Tableau 61: Financement mobilisé pour les travaux de cadastrage

Années	Prévisions		Réalizations		Taux (%)	
	Superficies (ha)	Montant (F CFA)	Superficies (ha)	Montant (F CFA)		
2019	10 221	153 200 000				
2020	7 373	110 677 373	6 400	73 433 500	86,80	66,34
2021	5 726	85 900 000				
2022	8 258	94 000 000				
2023	3 487	52 310 075				
Total	35 055	496 080 075				

Commentaire : Pour l'immatriculation des terres, deux avis de manifestation d'intérêts ont été publiés dans les journaux pour la réalisation des travaux d'immatriculation de 18 907 hectares dans le système du Macina, de 21 000 hectares dans le système du Kareri et de 6 438 hectares dans le système du Kala Supérieur soit au total 46 345 hectares. Le processus de passation est allé jusqu'à son terme, néanmoins, qu'en plus de l'insuffisance des offres reçues on a constaté que le montant prévisionnel 21 000 000 F CFA pour la réalisation des travaux est de l'ancien Contrat Plan 2014/2018 et n'a pas fait l'objet d'actualisation et l'offre le moins disant était de 144 000 000 f CFA. Après annulation, le processus de passation a été relancé.

En ce qui concerne le cadastrage des parcelles aménagées, 3 900 hectares sont en cours dans la zone de Molodo, pour les 2 500 hectares de la zone de M'Bèwani, le contrat est signé.

2.6.1.2. Engagement de l'Office du Niger

Activité N°24. Garantir 10% pour les femmes et les jeunes parmi les nouveaux paysans à installer

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 62: Taux de jeunes et femmes nouvellement installés

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de jeunes et de femmes nouvellement installés / nombre d'attributaires sur les nouveaux aménagements	> 10%	-	-

Commentaire : Au cours du deuxième semestre, les nouveaux aménagements ont connu des retards pour cause d'insécurité. Ainsi aucune livraison n'a été faite.

Tableau 63: Taux d'exploitants nouvellement installés

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre d'exploitants nouvellement installés répondant aux critères d'éligibilité définis	100% à partir de 2019	100%	100%

Commentaire : Tous les exploitants nouvellement installés sur les parcelles d'éviction répondent aux critères d'éligibilité définis.

Tableau 64 : Nombre d'exploitants installés par zone

Zones	Nombre d'exploitants installés
Kolongo	62
Niono	39
Molodo	86
N'Débougou	126
Kouroumari	111
M'Béwani	611
Ké-Macina	50
Total	1 085

Activité N°25. Assurer le suivi régulier des baux

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs qui sont liés :

Tableau 65: Réalisation de l'audit annuel du foncier

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un audit annuel est réalisé	100%	100%	100%
Nombre de mesures appliquées /nombre de mesures proposées par l'audit annuel	100%	100%	100%

Commentaire : l'Audit du foncier a été réalisé et la mise en œuvre des recommandations est en cours.

Il ressort de l'analyse de la commission des baux que sur une superficie totale de 62 414 hectares attribuée, 14 110 hectares sont aménagés soit un taux de réalisation de 23%.

En outre sur un total de 393 promoteurs de baux rizières observés, 340 soit 86% de baux ne respectent pas le cahier des charges.

La Direction Générale a pris des dispositions pour le recouvrement des arriérés de redevance eau. Ainsi sur un total de 1 447 986 260 F CFA, les paiements s'élèvent à 254 586 629 F CFA, soit un taux de 17,58%.

Aussi deux mesures principales sont envisagées : la résiliation ou le redimensionnement de la superficie attribuée en fonction du niveau de paiement.

Activité N°26. Former les membres des comités paritaires de gestion des terres

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 66: Formation des membres des comités paritaires

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{ème} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Nombre de membres formés / nombre de membres des comités paritaires	100% membres formés en 2023	100%	100%

Commentaire : Après leur élection, ils ont tous été formés sur leurs attributions et un recyclage a été réalisé à mi-mandat. Après renouvellement des bureaux les nouveaux membres seront formés.

2.7. OBJECTIF SPÉCIFIQUE 6 : AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE LA ZONE OFFICE DU NIGER

2.7.1. SOUS OBJECTIF 1 : AMÉLIORER LE CADRE INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL DE LA ZONE

2.7.1.1. Engagements de l'État

Activité N°12. Poursuivre la mise en œuvre du Schéma directeur de Développement de la Zone Office du Niger à travers le Contrat-Plan

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 67: Nomination des membres du Comité de suivi

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{ème} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Les membres du Comité de suivi du Contrat Plan sont nommés	Avant fin 2019	En cours	En cours

Commentaire : le projet d'arrêté de nomination des membres du Comité de suivi du Contrat Plan a été transmis le 10 février 2021 au Secrétariat Général du Gouvernement suivant bordereau n°00121/MEF-SG « pour visa ».

Tableau 68: Signature d'un arrêté d'exonération du régime fiscal et douanier

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2^{ème} Sem. 2020	1^{er} Sem. 2020
Un arrêté d'exonération du régime fiscal et douanier pour toute la durée d'exécution du CP est signé	Avant fin 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : l'exonération du régime fiscal et douanier pour toute la durée d'exécution du Contrat Plan 2019/2023 Etat-Office du Niger-Exploitants Agricoles a été accordé suivant l'Arrêté n°2019-1127/MEF-SG du 16 Avril 2019.

2.7.1.2. Engagements de l'Office du Niger

Activités N°27. Formaliser et mettre en œuvre le cadre de collaboration avec les Collectivités Territoriales

Cette activité est évaluée à travers 4 indicateurs :

Tableau 69: Signature d'une convention de partenariat avec les collectivités territoriales

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Une convention de partenariat signée avec les CT (le conseil de cercle)	Dès 2019	En cours	En cours

Commentaire : Un projet de protocole est en négociation avec l'Agence de Développement Régional (ADR) de Ségou.

Tableau 70: Nombre d'infrastructures transférées

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Des conventions de transfert d'infrastructures socio-économiques signées avec les Communes bénéficiaires	100% en 2023	En cours	En cours

Commentaire : dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Molodo Nord, les réalisations suivantes ont été faites dans le cadre des mesures d'accompagnement des bénéficiaires :

- la construction de deux (2) écoles de trois classes chacune ;
- un (1) centre de santé communautaire ;
- vingt (20) forages ;
- huit (08) magasins de stockage ;
- une piste d'accès village-périmètre de 8,3 km de kati-wèrè à Hamaille-wèrè ;
- la construction de quatre villages pour la réinstallation des populations ;
- un couloir de passage des animaux de 22,3 km avec deux puits pastoraux ;
- réhabilitation de deux écoles (Bougouni et de Diaka-wèrè) ;
- réalisation de 220 ha de boisement villageois ;
- réalisation de dix-neuf 19 étangs piscicoles ;
- construction de six (06) nouveaux logements pour enseignant ;
- construction de deux (02) logements pour agents de santé et la clôture du CSCOM;
- réalisation de 50 ha de brise-vent ;
- mise en place des fonds à travers une convention avec CVECA ON pour le financement des activités agricoles des exploitations de la zone d'intervention.

Tableau 71: Nombre d'atelier de formation organisé

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Atelier de formation organisée pour la prise en charge du fonctionnement des infrastructures impliquant l'ANICT	100% en 2023	En cours	En cours

Commentaire : la Direction Générale de l'Office du Niger a adressé une correspondance au Conseil Régional de Ségou pour les éléments d'information.

Tableau 72: Nombre d'atelier de formulation des PDESC des collectivités

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les représentants de l'Office participent aux réunions de formulation et de planification des PDESC	À la demande des CT	Exécuté	Exécuté

Commentaire : Les PDESC en cours d'exécution dans les collectivités ont été élaborés avec la participation des représentants des zones de production au processus dans les communes de leur zone d'intervention.

2.7.2. SOUS OBJECTIF 2 : AMELIORER LA GOUVERNANCE DE L'OFFICE DU NIGER

2.7.2.1. Engagement de l'Office du Niger

Activité N°28. Assurer la modernisation des activités de l'Office du Niger

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 73: Mobilisation de ressources pour la modernisation de l'Office du Niger

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Financement trouvé	100% du financement trouvé	En cours	En cours

Commentaire : Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance un audit externe a été réalisé avec plusieurs rapports et des recommandations. Un plan d'action de mise en œuvre de ces recommandations a été élaboré et la réalisation des activités est en cours.

Le Projet N'Débougou IV prend en compte le volet gouvernance de l'Office du Niger à travers :

- l'appui d'une Assistance Technique, à mettre en place un système de gestion transparente des terres de l'ON à travers les outils existants et/ou créés dans le cadre du Projet ;
- faire l'audit des baux.

Activité N°29. Assurer le renforcement des capacités de l'encadrement du Conseil Rural

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 74: Renforcement de capacités du personnel d'encadrement

Indicateurs de performance			
Description	Objectif	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Renforcement de l'encadrement des casiers	100% des encadreurs sont formés	94,30%	En cours

Commentaire : 116 animatrices et conseillers agricoles ont été formés sur les outils de vulgarisation agricoles et d'animation rurale sur un total de 123 animatrices, conseillers agricoles et les agents POP des zones.

De façon spécifique, il s'agira de maîtriser les outils de vulgarisation agricole et d'animation rurale utilisés par l'Office du Niger, maîtriser les bonnes pratiques de

production du riz (via le calendrier agricole) et être capable d'en élaborer le compte d'exploitation, maîtriser les techniques de production, de conservation et d'élaboration des comptes d'exploitation des produits maraichers, être capable d'identifier les principales pathologies et adventices du riz et des cultures maraîchères et de maîtriser les techniques de gestion et d'élaboration de bilan des activités des Organisations Paysannes.

Tableau 75: Taux de formation du personnel aux outils informatiques

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2020
Nb de personnes formées aux outils informatiques / nbre de personnes à former programmées	100% en 2023	65,75%	18,49%

Commentaire : Suivant les fiches d'évaluation des performances, nous avons enregistré 69 besoins de formations en informatique 4 demandes du SIIG pour approfondir leurs domaines soit au total 73 besoins de formation parmi lesquelles 48 ont pu être satisfaites. Il faut noter que plusieurs participants ont bénéficié de 2 sessions de formation.

Nombre de personnes formées aux outils informatiques 48
 Nombre de personnes à former programmées 73

Activité N°30. Mettre en place la comptabilité analytique et rendre les données comptables et financières de l'Office du Niger plus fiables

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 76: Installation et mise en œuvre de la comptabilité analytique

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2020
Installation d'un outil de gestion comptable analytique intégré (avec SIGON) et formation des utilisateurs	Système installé (matériel informatique installé et logiciel paramétré et testé) et utilisateurs formés	Réalisé	Réalisé

Commentaire : la comptabilité analytique est installée et fonctionnelle depuis 2009. Il s'agit de la mise à jour régulière des logiciels et du renforcement de capacités des utilisateurs.

Activité N°31. Poursuivre l'effort d'informatisation dans le domaine de la gestion

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 77: Mise à jour des modules et sous modules SIGON

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2020
Modules et sous modules SIGON mis à jour, paramétrés et réalisés	Modules 1 et 4 mis à jour et paramétrés, 2 et 3 mis à jour et 6 réalisé avant fin 2019.	En cours	En cours

Commentaire : la mise à jour et le paramétrage des différents modules de SIGON sont en cours.

Tableau 78: Installation de matériels informatiques

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Matériel informatique supplémentaire installé	43 nouveaux PC avant fin 2023 avec une progression linéaire.	47	17

Commentaire : au cours de l'année 2020, 33 PC ont été acquis sur une prévision de 43 à savoir :

Ordinateurs portables 5
 Ordinateurs fixes 11

Dans le cadre de l'équipement des structures à travers les projets, le Projet Molodo Nord a mis à la disposition de la Direction générale le matériel informatique suivant :

Ordinateurs de bureau 08
 Imprimante 01
 Projecteur 01
 Traceur HP A0 01
 Ordinateur portable 02
 Photocopieur 01

Ainsi au total 47 matériels informatiques ont été installés au cours de l'année 2020.

Activité N°32. Pérenniser l'utilisation du système d'information de gestion existant (SIGON, outil de gestion comptable, site Internet, site intranet, outils bureautique) y compris la maintenance du matériel informatique

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 79: Mise en place cellule d'exploitation des systèmes informatiques

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Création d'une cellule d'exploitation et de support des systèmes d'information (au sein du service système d'information de gestion)	Cellule créée avant fin 2019	Réalisé	Réalisé

Commentaire : la Décision N°86/PDG-DAF-SA du 5 avril 2017 portant organisation du Service Informatique et Information de Gestion précise les attributions de ses différentes divisions.

Activité N° 33. Mettre en place un plan de communication efficace avec ses partenaires

Cette activité est évaluée à travers 4 indicateurs :

Tableau 80: Élaboration d'un plan de communication avec les PTF

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Élaboration d'un plan de communication avec les PTF et acteurs	Plan élaboré avant fin 2019	Exécuté	Exécuté

Tableau 81: Mise en place d'un cadre de concertation

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un cadre de concertation avec les grands privés est créé.	Dès 2019	Exécuté	Exécuté

Tableau 82: Mise en place d'un dispositif de suivi

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un dispositif de suivi des grands privés est opérationnel.	Dès 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : le suivi des grands privés est assuré par leur zone de production pour les aspects de mise en valeur. Par exemple le suivi du Centre Agro Industriel est assuré par la zone de Kolongo.

Tableau 83: Tenue de la table ronde avec les PTF

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
La table ronde avec les PTF de l'Office s'est tenue au moins 1 fois/an	À compter de 2019	Exécuté	En cours

Commentaire : Le Plan de Communication de l'Office du Niger a été présenté à la Direction Générale depuis le mois d'Octobre 2017. Ce plan de communication est reparti en deux grandes composantes à savoir la composante « Communication Interne » exclusivement destinée au personnel de l'administration, et la composante « Communication Externe » qui cible les Partenaires Techniques et Financiers de l'Office du Niger et autres acteurs évoluant avec l'Office du Niger pour la valorisation du Secteur de l'Agriculture.

Pour la mise en œuvre de ce Plan de communication adopté fin octobre 2017, le Service Communication dispose d'énormes outils de communication dont radios de rurales proximité à Niono et Kolongo.

Activité N°34 : Améliorer le cadre de vie des agents de l'ON

Cette activité est évaluée à travers 4 indicateurs :

Tableau 84: Rénovation des bâtiments vétustes

Indicateurs de performance			
Description	Objectif	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les bâtiments vétustes identifiés sont rénovés et réhabilités	100% réalisé avant fin 2020	22,39%	13,20%

Commentaires : 67 bâtiments vétustes ont été identifiés. Au cours de l'année 2020, 15 bâtiments ont été réhabilités, soit un taux de 22,39%.

Nombre de bâtiments vétustes identifiés 67

Nombre de bâtiments vétustes identifiés rénovés et réhabilités 15

Tableau 85: Construction d'infrastructures pour le personnel d'encadrement

Indicateurs de performance			
Description	Objectif	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Bureaux et logements construits pour les agents d'encadrement dans les villages	100% réalisé avant fin 2020	100%	100%

Commentaires : La quasi-totalité des agents des zones sont logés dans les bâtiments de l'Office du Niger.

Tableau 86: Mise en place d'un dispositif d'évaluation individuelle de performance

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un dispositif d'évaluation individuelle a été mis en place	Avant fin 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : un dispositif d'évaluation individuelle des agents est mis en place, les notations de 2020 ont été faites et les fiches transmises à la DAF.

Tableau 87: Ateliers sur la culture d'entreprise

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Organisation des ateliers sur la culture d'entreprise à l'Office du Niger	Création d'au moins 2 ateliers par an	8	0

Commentaire : Un atelier sur la culture d'entreprise a été organisé au siège et dans chaque zone de production de l'Office du Niger. Nous avons commencé par la zone de production de M'Béwani le 11/08/2020 où l'atelier a été présidé par le PDG et pour clôturer par la zone de production de Molodo le 22/08/2020.

Activité N°35. Assurer le renforcement des compétences du personnel de l'Office du Niger dans le domaine de la gestion de projet et la passation des marchés

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 88: Formation du personnel aux procédures de passation de marchés

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de personnes formées/nombre de personnes au total	100% avant fin 2023	15%	15%

Commentaire : Au cours de l'année 2020, 6 agents ont été formé en procédures de passation de marchés sur un total de 40 personnes.

*Nombre de personnes formées 06

*Nombre de personnes au total 40

Activité N°36. Harmoniser la collecte et le traitement des données de production (superficies, production, rendement, gestion de l'eau, entretien)

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 89: Mise à disposition des documents validés sur le site

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un tableau de bord récapitulant les données est validé au plus tard 1 mois après l'adoption des bilans et mis sur le site	Dès 2019	Exécuté	En cours

Commentaire : le bilan de la campagne agricole 2019/2020 a été adopté lors de la 47^{ème} session du Conseil d'Administration tenue le 28 décembre 2020 à Ségou. Les rapports sont disponibles sur le site de l'Office du Niger.

Activité N°37. Réorganiser et renforcer la documentation au sein de la DPS

Cette activité est évaluée à travers 2 indicateurs :

Tableau 90: Documents mis à jour

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
La liste des documents est annuellement mise à jour	Dès 2019	En cours	En cours

Commentaire : au cours du second semestre, les documents de 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 du Service Procédures et Passation des Marchés ont été correctement archivés. Le processus se poursuivra au cours de l'année 2021 pour toutes les structures.

Tableau 91: Création et mise à jour d'un site internet

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un programme de renforcement de capacités (humaines et matérielles) est élaboré et mis en œuvre	Dès 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : un programme de renforcement est élaboré et mis en œuvre avec la création d'un site web.

Activité N°38. Assurer le renforcement des capacités de l'Audit Interne de l'Office du Niger

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 92: Renforcement de capacités de l'Audit interne

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un programme de renforcement de capacités (humaines et matérielles) est élaboré et mis en œuvre	Dès 2019	En cours	En cours

Commentaire : il s'agit du programme de renforcement de capacités dont la mise en œuvre s'étale de 2019 à 2023 ; les activités programmées pour le deuxième semestre de l'exercice 2020 n'ont pas été réalisées à cause de la pandémie du Covid 19.

Outre deux agents ont été affectés à l'Audit pour renforcer le personnel. La maladie à Covid-19 a empêché la mise en œuvre des formations thématiques à l'extérieur.

Activité N°39. Mobiliser les moyens matériels et financiers nécessaires pour assurer le suivi des engagements des exploitants agricoles par les délégués des exploitants membres du Comité de suivi

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 93: Mobilisation de moyens matériels et financiers pour les exploitants du Comité de suivi

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Un programme de suivi est élaboré, financé et mis en œuvre	Dès 2019	Non exécuté	Non exécuté

Commentaire : Depuis le second semestre 2019, un nouveau véhicule a été mis à la disposition du Délégué Général des exploitants pour faciliter sa mobilité et une prise de contact régulière avec sa base. En outre les missions des comités paritaires sont financées par l'Office du Niger.

Activité N°40. Poursuivre et renforcer l'approche intégrée dans l'appui aux producteurs de sa zone d'intervention en veillant à l'intégration des EIES PDESC dans la conception et mise en œuvre des programmes intégrés d'aménagements hydro agricoles

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 94: Intégration des activités des PDESC des collectivités dans les APD et DAO des projets

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les APD et DAO validés intègrent les activités de PDESC	Dès 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : toutes les études des projets d'aménagement hydro agricole en zone Office du Niger prennent en compte les activités des PDESC des communes et les recommandations des études environnementales dans les APD et DAO validés.

Activité N°41. Opérationnalisation du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques et sa stratégie nationale pour le secteur de l'agriculture

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 95: Prise en compte des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans le plan de campagne agricole

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{ème} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Les plans de campagne de l'Office du Niger intègrent les actions d'opérationnalisation du PNACC à travers l'élargissement des paquets techniques de vulgarisation aux mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (introduction des variétés de cultures adaptées aux changements climatiques, suivre conseils météorologiques, le maintien de la fertilité des sols, DRS/CES, etc.) /organisation d'un atelier et intégration dans les plans de campagne	Dès 2019	Exécuté	Exécuté

Commentaire : Lors de l'élaboration du Plan de Campagne Agricole 2021/2022, l'ON et ses partenaires apporteront un accompagnement technique et financier aux exploitants volontaires pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus contribuant à la protection de l'environnement. Ces appuis, qui concerneront les 7 zones de production, porteront sur 52 ha d'agroforesterie, 230 ha de reboisement, 28 ha de bosquets villageois, 92 ha de plantation individuelle et 47 km de brise-vent.

Durant la Campagne Agricole 2020/2021, l'ON a réalisé 80 ha de reboisement. En contre-saison, des conseils ont été fournis aux exploitants pour l'utilisation des variétés à cycle court comme Wassa (100 jours), Nérica L2 (105 jours) et Nérica 4 (90-120 jours).

2.7.2.2. Engagement des Exploitants Agricoles

2.7.3. SOUS OBJECTIF 3 : PROFESSIONNALISER LES OP ET RESPONSABILISER LES OP

Activité N°7 : Prendre en compte le genre dans les instances de gestion des organisations paysannes

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 96: Taux de femmes aux instances de gestion

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de femmes membres des instances de gestion/nombres de membres en total	10%	17,09%	11,64%

Commentaire : Au cours de ce semestre, le taux de représentativité des femmes dans les instances de gestion est de 17,09%.

*Nombre de femmes membres des instances de gestion des OP 4 108
 *Nombre de membres en total des OP 24 036

Activité N°8. Tenir les bilans des activités des OP et procéder à leur restitution en assemblée générale

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 97 : Bilans d'activités des organisations paysannes

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre d'OP ayant élaboré leur bilan/nombre d'OP total	100%	27,29%	24,16%

Commentaire :

Au cours de ce semestre, 351 OP ont présenté leur bilan sur un total de 1 286 soit un taux de réalisation de 27,29%.

*Nombre d'OP ayant élaboré leur bilan 351
 *Nombre d'OP total 1 286

Au cours de chaque campagne agricole, l'Office du Niger sélectionne des coopératives par zone de production pour renforcer leurs capacités en matière de gestion. Ainsi au titre de la campagne agricole 2020/2021, 20 organisations paysannes ont été sélectionnées par zone, soit 140 au total. Leurs responsables ont été formés sur les thèmes suivants : rôle et responsabilité des membres des bureaux, gestion administrative et financière des organisations paysannes, maîtrise des outils de gestion, compréhension des documents juridiques des organisations paysannes, élaboration et présentation des bilans d'activités.

Par ailleurs, l'Office du Niger poursuit ses activités de sensibilisation des producteurs afin de les inciter à créer des coopératives sur la base des organisations paysannes

existantes d'une part et, d'autre part. Des appuis sont également apportés aux anciennes coopératives pour qu'elles soient opérationnelles conformément aux textes de l'OHADA.

Activité N°9. Faire auditer les comptes des organisations paysannes

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 98: Comptes des Organisations Paysannes audités

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de comptes d'OP audités / nombre d'OP	100%	6,11%	2,35%

Commentaire : 122 comptes d'OP ont été audités sur 1 995 OP au cours de l'année. La capacité financière des organisations paysannes étant faible, la prise en charge de l'activité d'audit est difficile. En outre depuis 2018, l'Office du Niger appuie chaque année 70 OP pour les rendre plus opérationnelles, notamment dans la gestion, leurs rôles et responsabilités.

Activité N°10. Mettre en place des outils de gestion administrative, financière et juridique des OP

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 99: Taux d'adhésion des OP au conseil de gestion privé

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Taux d'adhésion des OP aux services de conseil de gestion privés	+10% d'OP sont adhérents en 2023 par rapport à 2018	12,52%	6,71%

Commentaire : sur un taux de progression de 2% prévu par an, nous notons durant ce semestre l'adhésion de 116 OP aux services de conseil de gestion privé sur 1.995, soit un taux de progression de 5,81%.

Activité N°11. Assurer le renforcement des capacités des membres des unions et des structures faïtières existantes

Cette activité est évaluée à travers 1 indicateur :

Tableau 100 : Renforcement de capacités des unions et des structures faïtières

Indicateurs de performance			
Description	Objectif fixé	2 ^{eme} Sem. 2020	1 ^{er} Sem. 2020
Nombre de membres formés/nombre de membres à former	100%	52%	57,35%

Commentaire : les unions et structures faïtières sont formées malgré les difficultés financières et organisationnelles.

Nombre de membres formés	2 276
Nombre de membres à former	4 345

III. CONCLUSION

Au cours de l'année 2020, la mise en œuvre du Contrat Plan a été marquée par les contraintes suivantes :

- ✓ la persistance de la tension sécuritaire occasionnant plusieurs arrêts des chantiers d'aménagement et réduisant aussi la mobilité des agents d'encadrement et des exploitants agricoles ;
- ✓ le faible taux de couverture et le retard dans l'approvisionnement en engrais subventionnés ;
- ✓ le retard dans la mobilisation de la dotation budgétaire de l'État ;
- ✓ les effets des changements climatiques.

Malgré ces contraintes, le niveau d'exécution des engagements est le suivant :

- ✓ en matière d'aménagement, de réhabilitation, et de cadastrage, les travaux sont en cours ;
- ✓ en matière de gestion de l'eau, le nombre de jours avec moins de 40m³/s en aval du barrage de Markala a été de 136 jours au cours de l'année 2020 contre 143 jours en 2019 ;
- ✓ en matière de maintenance des réseaux hydrauliques, les travaux se sont déroulés dans les délais et le taux d'exécution de l'entretien du primaire a été de 73%, pour le secondaire 87% et celui du tertiaire 72% ;
- ✓ en matière de production de riz paddy, la production obtenue en casiers, hors casiers, Sossé Sibila et superficies marginales a été de 758 0769,65 tonnes de riz paddy ;
- ✓ en matière d'accès au crédit de campagne, le montant prévisionnel est de 4 695 522 744 F CFA contre un montant mobilisé de 4 056 460 024 F CFA, soit un taux de 86,38% ; les remboursements sont en cours ;
- ✓ en matière de respect du calendrier agricole, 98,41% des parcelles ont été repiquées à bonne date en casier ;
- ✓ en matière de protection de l'environnement, 116 hectares bosquets villageois réalisés dont 80 hectares par l'Office du Niger et 36 hectares par le PARIZON ;
- ✓ en matière de gouvernance, les états financiers de l'année antérieure sont élaborés et certifiés et les comptes des projets sont audités, le système informatique est continuellement amélioré et les actions d'amélioration du cadre de vie des agents se poursuivent avec les réhabilitations des bâtiments vétustes identifiés dans les zones et au siège.